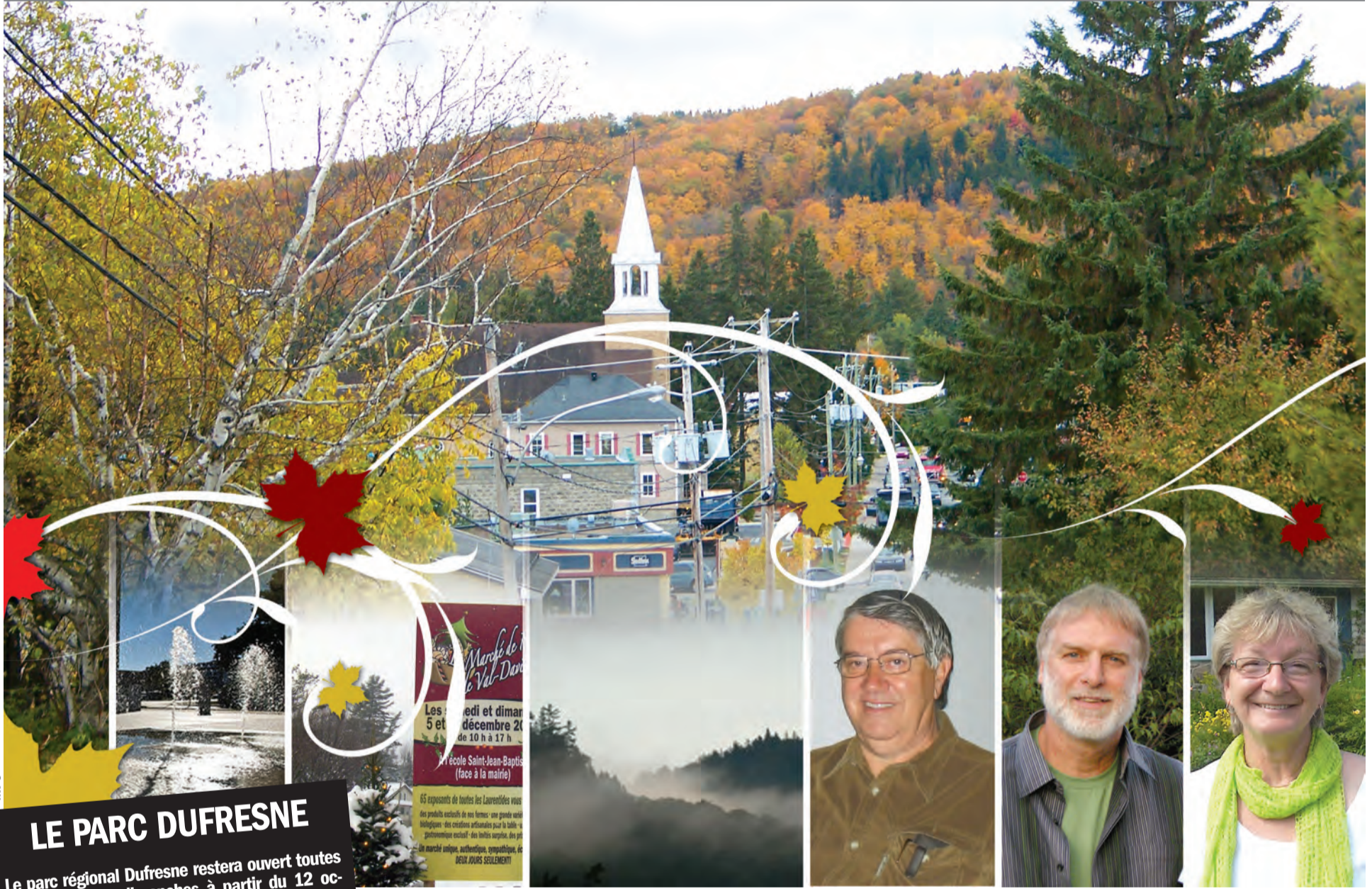


LE JOURNAL

Ski-se-Dit 36 ans!

Ce journal vous est livré à domicile grâce à Desjardins Caisse populaire de Sainte-Agathe-des-Monts
Centre de service Val-David, 2462, rue de l'Église, Val-David Qc J0T 2N0 (819) 326-2883

Le journal communautaire de Val-David et ses environs | Octobre 2009 - Vol. 44 n° 9 - 28 pages
Pour nous joindre : Messagerie : (819) 322-7969 • Télécopie : (819) 322-7904 • Courriel : ski-se-dit@cgocable.ca • Dépôt : boîte aux lettres au local, 2600 rue Monty, Tous les documents photo sont retournés sur demande. Par la poste : Journal Ski-se-Dit, 2600 rue Monty, Val-David, Québec J0T 2N0.



MPS

LE PARC DUFRESNE

Le parc régional Dufresne restera ouvert toutes les samedis et dimanches à partir du 12 octobre, profitez de cette opportunité pour renouveler votre forfait pour la saison hivernale.

Le parc reprendra ses activités quotidiennes à partir du 12 décembre dépendant de la température.

**Si vous aimez Val-David...
Allez VOTER le 1er novembre!**

LACROIX MAZDA
de Val-David

**0% FINANCEMENT
à l'achat 60 mois**

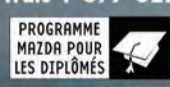
www.mazdavaldaavid.ca



Mazda 5 2009
à partir de 16 995\$

Venez en faire l'essai !

1004, route 117 VAL-DAVID
819 322-3937 • Sans frais 1-877-322-3937



Ouvert le samedi

2500, rue de l'Église
VAL-DAVID
819-322-2030



Au cœur du village et des gens

ON EST TOUT VERT !

LA FÊTE AU VILLAGE

Pour le journal et pour le fun

Il devait bien y avoir une centaine de personnes, dont beaucoup de jeunes. C'était vraiment sympathique. Juste pour le fun, on a mangé comme des cochons. Suzanne, je me demande comment elle fait, avait mijoté des plats nombreux et plus délicieux les uns que les autres. On a bu un petit peu de vin de la Rivière du Chêne, de St-Eustache (franchement pas mal, c'est comme si on avait notre propre vin nouveau dans la région), on a dansé avec le très excellent animateur-chanteur-musicien-homme-orchestre **Daniel Goulet**, bref, on a oublié la pluie, les élections, la fiducie, le départ d'André Desjardins, les monstres de l'Halloween et tout ce qui divise et soustrait, pour préférer ce qui multiplie et additionne. La fête, c'est ça. Une gang de monde qui se rencontre pour se rappeler qu'on est humain, rien de plus, rien de moins gonebitch! Bien sûr, l'idée, c'était aussi de faire une levée de fonds pour soutenir votre journal *Ski-se-Dit* (ça n'a l'air de rien, comme ça, un petit journal, mais s'il y avait juste Gesca, Quebecor et Transcontinental pour nous donner de nos nouvelles, on ne parlerait pas souvent de Val-David dans nos chaumières!). Et, finalement, pas de journal, pas de nouvelles. Pas de nouvelles, que des rumeurs. Et les rumeurs, c'est

Demandez à **Suzanne Lapointe**, qui n'arrête pas d'organiser et de cuisiner, qui préside un conseil de jolies dames qui mettent l'épaule, quand ce n'est pas les deux, à la roue. Demandez à **Michel-Pierre**, qui rédactionne par tous les temps (et à qui on a rendu aussi hommage¹ en lui offrant un superbe trophée «coup de coeur», conçu par Jonathan Léon, notre souffleur de verre artistique); demandez à **Diane**, à **Geneviève**, à **Nathalie**, à **Anne-Marie**, à **Jeanne** et à **Danielle**. Demandez à **Agnès** et à **Claude**. Demandez à Marie-Josée de la clinique Vitalité, au Mouton Noir, à la Municipalité de Val-David, Metro Dufresne, les Marchés de Val-David, la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Agathe-des-Monts, Caméléon Publi-Design, Lacroix Mazda Val-David, BMR Eugène Monette, Toyota Sainte-Agathe, L'agence de voyages La Mélodie du Voyage, la clinique dentaire de Val-David, Dr Jean-François Pitt, Spad auto inc., Tim Horton's, Ébénisterie Blais, Lolipop, Roc & Ride, Ô pur Has'art, Lubie joalliers, FamiliPrix, Caroline Éthier et Jean Normand, Herboristerie La Clef des champs, Boutique Équinoxe, restaurant Chez Clémentine, le Théâtre du Marais, Lou-Tec, boutique Val Mode, l'auberge-restaurant Le Creux du Vent, l'auberge du Vieux Foyer, La Maison de Bavière, Café Plumard et l'Atelier du Potier...

Demandez à tout ce monde-là si Val-David mérite son journal. Et si les efforts de levée de fonds de nos bénévoles valent le coup, Suzanne en tête (en fait, la quatrième cette année, avec La Fête au village, après le *Bistro La Halte de la St-Jean-Baptiste*, la Visite des jardins privés de **Suzanne Bougie**, la levée de fonds pour les jeunes de *Bouge-toi d'là!*). Ceux qui ne sont pas venus samedi le 3 octobre ont manqué quelque chose. Espérons qu'ils se reprendront l'an prochain... si le journal a toujours son équipe de bénévoles courageux pour le maintenir à flot. (MPS)

1 Françoise Gilbert, André Berthelet et la Caisse populaire de Sainte-Agathe-des-Monts ont été les trois autres récipiendaires, ces trois dernières années, des trophées du mérite offerts par le journal à celles et ceux qui, par leur action, aident de manière remarquable au développement du *Ski-se-Dit*.



Danielle, Anne-Marie, Jeanne et Diane. Elles ont mis le tablier une fois de plus, manifestement avec plaisir, pour servir les invités du journal.

comme une pandémie : ça commence dans un coin tranquille et ça finit sur la place publique, avec d'horribles gincements de dents.

Et beaucoup de menteries. Ça n'a l'air de rien, comme ça, mais un journal, ça coûte cher, ça demande du temps et des bénévoles convaincus. Demandez à **Françoise Gilbert**, de qui on a rappelé le courage, à la Fête, pour avoir tenu la barre du *Ski-se-Dit* pendant des années et quand il lui a fallu défendre le journal en cour pendant des mois.

Grâce à la participation des partenaires de la Fête au Village et des Valdavidois qui sont venus fêter avec nous le samedi 3 octobre, la levée de fonds a rapporté au journal la somme de 3 653\$, soit l'équivalent approximatif du coût global d'une parution. Merci à tous nos supporters!

RHOMBUS 8^o

NOUVELLE SÉRIE

JEU CRÉÉ PAR PIERRE DEMMERLE, DE VAL-DAVID, EXCLUSIVEMENT POUR LE JOURNAL SKI-SE-DIT.

Après une première série sur sept lettres, Pierre Demmerle hausse la barre de son jeu sur la géométrie des mots et nous offre maintenant une série dont le mot formant la pointe du losange compte huit lettres. Bonne chance aux amateurs!

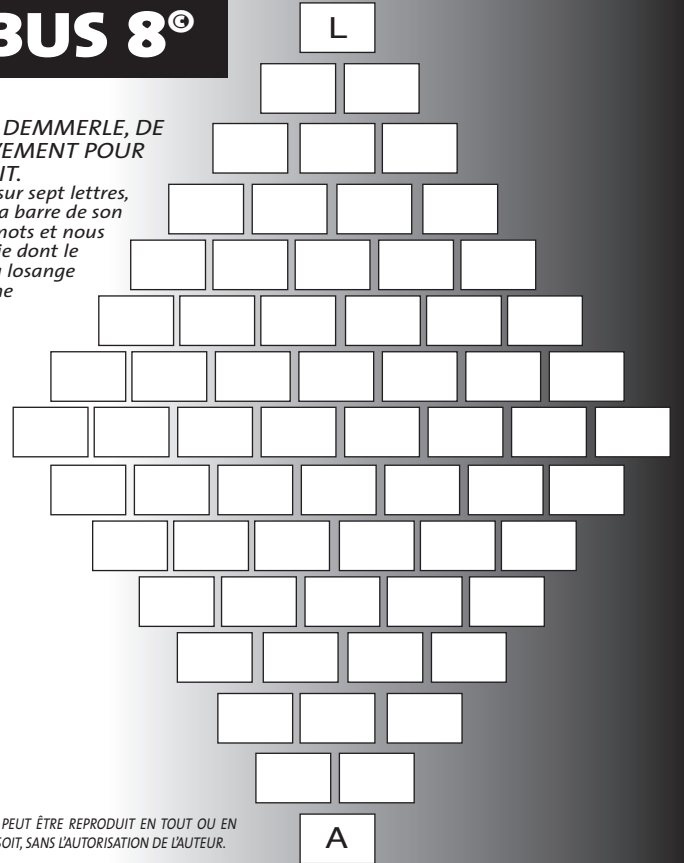
Jeu n° 19

INDICES

Gore ou Capone
Prénom cinéaste Pool
Orignal
Se tricote
Usine de sel
Superposées
Rusées
Fillettes
Spécialités des fées
Riantes
Obéissant
Plante fétide
Possessif

Solution p. 14

© TOUS DROITS RÉSERVÉS. CE JEU NE PEUT ÊTRE REPRODUIT EN TOUT OU EN PARTIE, PAR QUELQUE MOYEN QUE CE SOIT, SANS L'AUTORISATION DE L'AUTEUR.



LE JOURNAL Ski-se-Dit

2600, rue Monty, Val-David (Qc) J0T 2N0
Téléphone : (819) 322-7969
Télécopieur : (819) 322-7904
Courriel : ski-se-dit@cgocable.ca
Site Internet : <http://ski-se-dit.info>

LISEZ VOTRE SKI-SE-SIT EN LIGNE!
TAPEZ : [SKI-SE-DIT.INFO](http://ski-se-dit.info)

Conseil d'administration :

Suzanne Lapointe, présidente
Anne-Marie Jean, trésorière
Danielle Piffaretti, secrétaire
Suzanne Bougie, administratrice
Nathalie Cauwet, administratrice
François Rompré, administrateur *In Memoriam*

Rédaction du journal :

Pierre Demmerle
Suzanne Gohier
Richard Lauzon
Michel-Pierre Sarrazin
Diane Seguin

Chroniqueurs et invités :

Michel Allard
Valérie Arsenaud
Jocelyne Aird-Bélanger
Suzanne Bougie
Gilles Daoust
Lyana de Gain
Richard Lauzon
Marie-France Pinard

Merci à nos collaborateurs, à nos reporters et à nos membres de soutien.

Rédacteur en chef : Michel-Pierre Sarrazin

Livraison commerciale : Agnès Guay, Claude Sarrazin

Coordination : Diane Seguin

Mise en page : Caméléon Publi-Design

Impression : Hebdo Litho

Webmestre : André Côté

Pour toute réservation publicitaire :

Diane Seguin (819) 322-7969
ou par courriel à l'adresse ci-haut.

PROCHAINE DATE LIMITE POUR ENVOYER PHOTOS ET TEXTES : 16 novembre 2009

Note : la date de tombée est la date limite pour nous faire parvenir vos textes et photos (ne pas envoyer de courriels plus lourds que 3 meg, ils seront automatiquement rejetés).

PROCHAINE PARUTION : 10 décembre 2009

Note : la date de parution correspondant généralement au deuxième jeudi de chaque mois. Le journal est d'abord expédié par la poste aux résidents de Val-David puis mis à la disposition du public le week-end suivant dans quelque 60 commerces de la région. Pour devenir un point de distribution du *Ski-se-Dit*, il suffit d'en faire la demande au journal en laissant vos coordonnées au 819.322.7969.

PRINCIPAUX POINTS DE DISTRIBUTION EN SUS DE L'ENVOI POSTAL AUX RÉSIDANTS DE VAL-DAVID :

Municipalité de Val-David • Fruits & légumes VD • Voiles Nord-Sud • Chalets Chanteclerc • Métro Chèvrefeuille • Couleur Café Pharmacie Brunet • Bourassa • Tapis Expansol • Bureau du Député Cousineau • Uniprix • Pommier fleuri Bibliothèque Gaston-Miron • La Gourmandine • Atelier Desjardins • Anick... Simplement • Pavillon Lapointe. CSSL • La Colombe • Toyota Ste-Agathe • Pharmacie Jean Coutu • Bureau touristique de Ste-Agathe-des-Monts • Couche-Tard 117 • Le Rouge tomateUlramar Val-David • Mazda Lacroix • La Clef des champs • Clinique Médicale Ste-Adèle • Restaurant Coeur de Provence • IGA Ste-Adèle • Marché Ladouceur • Municipalité de Val-Morin • La P'tit Gare de Val-Morin • Cal's pizza • Restaurant Palais de Bambou • Restaurant Le Villageois • Restaurant Le Petit Poucet • Boutique des Beccs-Fins • Restaurant Dolce Vita • Garage Gill • Le Mouton noir • Rita coiffeuse • La Maison du village • La bibliothèque de Val-David • Restaurant Le Grand'Pa • Dépanneur Boni-Soir • Restaurant Clémentine • M Studio L'Express Café Olé • auberge-restaurant Le Creux du vent • École St-Jean-Baptiste • Le Marché de Val-David • 1001 Pots • Auberge du Vieux Foyer • Eugène Monette BMR • Chalet Anne-Piché • Hôtel La Sapinière • KM 42 • La Petite Patate • Boulangerie La Vagabonde • Clinique dentaire Val-David • Re-Max Etienne Savard • Émilie jus & Rock & Ride • Lavoir Val-David • Bistrot Plein air • Pharmacie Éthier-Blais Val-David • Bureau touristique de Val-David • Métro Dufresne

DROITS DE REPRODUCTION

Les articles de ce journal peuvent être reproduits à condition de l'être intégralement et sous réserve que leur provenance soit indiquée. Toute autre forme d'utilisation du contenu de ce journal est interdite sans autorisation expresse de la rédaction.

ATTENTION : Ne pas envoyer de courriels de plus de 3 meg S.V.P.



Le Ski-se-Dit reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications.

Journal membre de



RESTAURANT

Ouvert dès 17 h
du mardi au samedi.

Apportez votre vin

Réservez au 819-322-2111 • 2459, rue de l'Église, Val-David

Ils sont tous unanimes !

Ils ont choisi l'expérience **TOYOTASTE-AGATHE**

MERCI !



TUNDRA 2010



PDSF à partir de **24 995\$*** 2x2
PDSF à partir de **28 480\$*** 4x4



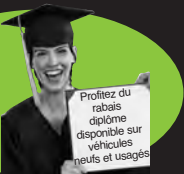
TOYOTA
faire toujours mieux

economie.ca

* Voir détails en magasin.

TOYOTASTE-AGATHE
faire toujours mieux
www.toyota.ca

2330 route 117, Val-David
819-326-1044 1 866 326-1044



Reservez votre espace publicitaire
ENCOURAGER votre journal 819.322.7969

COIFFURE
Rita
Service personnalisé
pour Elle et Lui

Certificats-Cadeaux

2507, de l'Église, Val-David (Face au Métro)
819.322.5858

Heures d'ouverture
Mardi à Jeudi 9h à 18h • Vendredi 9h à 20h • Samedi 9h à 16h

nouveau
BIOLAGE

L'ANZA

JOICO
L'ART DES CHEVEUX SAINS

118 B, rue Principale, bureau 5
Sainte-Agathe-des-Monts
819 324-8655

Soleil des Monts
Esthétique - Salon de bronzage



MAQUILLAGE PERMANENT

Qui n'a pas rêvé...

...D'une ligne de sourcil toujours impeccable.
...D'un contour de lèvres où le rouge ne file pas.
...D'un regard mis en valeur dès le réveil.

ESTHÉTIQUE

- * Traitement cellulite - enveloppement
- * Teinture et permanente des cils
- * Facial et soins anti-âge
- * Épilation
- * Perçage corporel avec suivi
- * Hydromassage



Tapis Bois
Préart Céramique Décoration

240, Principale, Sainte-Agathe-des-Monts
819.326.3220
www.couvreplancher.com

Le Rouge Tomate

Pâtes fraîches • Sauces
Fromages • Saucisses • Mets cuisinés
Table d'hôte le midi

Samedi au mercredi de 10h à 17h
Jeudi et vendredi de 10h à 18h

1346, Route 117, Val-David
819.322.3884



BENOÎT HÉBERT, D.D
DENTUROLOGISTE

Avec plus de quinze ans d'expérience, M. Hébert offre ici même à Val-David une gamme complète de services en denturologie.

Consultation, fabrication, réparation et entretien de prothèses.

CLINIQUE DENTAIRE VAL-DAVID
DR JEAN-FRANÇOIS PITT,
chirurgien-dentiste
2350, rue de l'Église, Val-David
819-322-9999

VOILES NORD-SUD

SOUS TOUTES LES
COUTURES

1857, route 117, Val-David

- * ANNIE GERMAIN
Service de broderie, décoration.
Réparation:
voiles & matériel de plein-air.
- * LISE CATAFARD
Retouches et altérations.
Cours d'initiation à la couture.
- * JACINTHE RONDEAU
Petit Velours.
Confections Bio-Éthiques.
Visitez notre Boutique!

819 322-1297

ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU 8 SEPTEMBRE : La 117 fait des vagues

Pour une deuxième assemblée d'affilée la période de questions du public a porté presque exclusivement sur le règlement que le Conseil tente par tous les moyens d'adopter relativement à la protection du noyau villageois. C'est un Monsieur Robert Lemay (de Val-Morin!) qui mène le combat contre le choix exprimé par le conseil de Val-David. Il y a quelques mois il avait fait l'acquisition de terrains sur la route 117 pour y aménager un autre supermarché en compétition directe avec le marché Dufresne en pleine procédure d'agrandissement et de restauration. Afin de protéger le noyau villageois le conseil municipal a apporté un amendement priorisant les commerces de services au cœur du village afin de conserver son attrait sans nuire à la route 117.

Monsieur Lemay accuse le Conseil de malversa-

tion et de fraude et se dit victime d'une procédure discriminatoire. Ce à quoi le maire Pierre Lapointe rétorque qu'il s'agit d'une procédure vitale pour protéger le noyau villageois, invoquant le danger de vider le cœur du village au profit de la route 117. Monsieur Lemay, dans une envolée oratoire, prétend à nouveau, comme il l'avait fait à l'assemblée du mois d'août, qu'il n'y a pas de noyau villageois à Val-David. « Ça fait trois semaines que je parcours quotidiennement la rue principale du village et je peux affirmer qu'après neuf heures le soir il n'y a plus personne sur la rue! », prétend-il. Outrée des propos du citoyen du village voisin, la conseillère municipale Nicole Davidson sortit de ses gonds et, après avoir frappé la table de ses deux poings, lança : « Je n'en peux plus d'entendre ça, il ne faut vraiment pas connaître Val-David pour prétendre de telles faussetés ». Et le maire

d'ajouter : « C'est normal car la saison touristique estivale est maintenant terminée ».

Monsieur Denis Charlebois, qui s'est lui-même présenté comme un candidat conseiller faisant partie de l'équipe de Madame Davidson, fit ensuite une intervention très articulée, faite sur un ton posé en contraste avec l'échange qui avait précédé. Il rappela l'exemple de Ste-Agathe-des-Monts où les gens du cœur du village doivent prendre leur voiture ou le taxi pour aller faire leurs courses dans le secteur commercial situé à l'entrée sud du village sur la route 117.

« Ste-Agathe est devenu un village de services au détriment de la vocation touristique qui a déjà été la sienne. Au centre du village il ne reste qu'un petit marché Tradition, une filiale plus modeste des

marchés IGA qui, eux, s'apprentent à s'installer sur la 117... », élabora-t-il en substance.

Sylvain Cousineau, promoteur immobilier bien connu dans notre village, vint ensuite demander au maire où se trouvent les terrains disponibles dans le cœur du village pour installer d'autres commerces. Monsieur Cousineau préconise des changements au zonage des terrains de la 117, des deux côtés sud et nord de la rue de l'Église, pour permettre qu'ils fassent partie intégrante du « noyau villageois ». Ce qui sembla soulever un semblant de sympathie de la part du maire et de la conseillère Davidson qui, faisant preuve d'une grande perspicacité, convainquit Sylvain Cousineau de participer à des séances de consultation portant sur l'avenir de la route 117 dans les limites de Val-David. (NDLR)

SABLIÈRES BOUCHARD Appui du conseil au recours collectif

Le conseil municipal de Val-David, à son assemblée de septembre, a décidé d'emboîter le pas au Comité de citoyens pour la sauvegarde de notre qualité de vie dans sa démarche en vue de loger un recours collectif contre la sablière Bouchard. Lorsque la somme de 10 000\$ sera amassé par le comité, la municipalité complètera le montant avec un ajout allant jusqu'à 20 000\$. Cette initiative permettra au comité de faire reconnaître que l'exploitation de cette sablière a causé beaucoup d'inconvénients à un certain nombre de résidents de notre village. Le maire Pierre Lapointe s'est dit convaincu qu'un jugement récent, impliquant la Cimenterie Ciment St-Laurent à Beauport, « laisse croire que ce recours pourrait être couronné de succès ».



La manifestation de 2007 s'était terminée sur le parvis de l'église alors qu'un porte-parole des protestataires s'adressait à la foule qui s'y était réunie

En novembre 2008, la Cour suprême du Canada a condamné la cimenterie Ciment Saint-Laurent à verser 15 millions de dollars en dommages aux 2 000 citoyens de l'ancienne ville de Beauport qui avaient intenté un recours collectif contre la compagnie pour cause de bruits, d'odeurs et d'émanations de poussière. Ce jugement de la Cour suprême fait jurisprudence car c'est la première fois, au Québec, qu'une compagnie poursuivie pour troubles du voisinage, est

condamnée à verser des dommages... même si elle n'a pas commis de faute.

Ce dossier de la sablière Bouchard, située sur la Montée Gagnon, a fait boule de neige au cours des dernières années dans notre village. On se souviendra qu'il a même provoqué une des rares manifestations qu'ont connues nos rues. Une histoire à suivre.

NOUVEAU GARAGE MUNICIPAL à Val-Morin



Monsieur Guy Ouellet (à gauche), député de Chomedey et adjoint parlementaire à la Ministre des Transports, est venu à la mairie de Val-Morin annoncer que la Municipalité bénéficiera d'une aide financière gouvernementale de 2 556 034\$, pour la construction d'un nouveau garage municipal. Ce nouvel édifice, doté d'un système de chauffage par géothermie, sera situé à l'extérieur du noyau villageois pour éviter le

passage de camions lourds au cœur de la municipalité, plus précisément sur la rue Bel-Automne aux abords du chemin Curé-Corbeil. Le maire Jacques Brien (à droite) a également annoncé que la part de la Municipalité dans la réalisation de ce projet s'éleva à 1 277 825\$. Une belle nouvelle quelques semaines avant la tenue des élections du 1er novembre! (Berthelet)

L'ÉQUIPE BRIEN sollicite un deuxième mandat



Jacques Brien, le maire de Val-Morin, est heureux de présenter son équipe en vue du prochain scrutin municipal, le 1er novembre.

Deux coéquipiers du maire sortant ont pris la décision de quitter l'arène politique pour des raisons personnelles.

Michel Doyon et Claudette (Claude) Valade se joignent à la formation composée de Paquerette Masse, Annick Léveillé, Michel Bazinet et Michel Daniel.

Jacques Brien est très fier de ses deux nouvelles recrues au parcours et au vécu exceptionnels.

Michel Doyon a occupé le poste de vérificateur général à la Ville de Montréal. Il apportera à notre communauté sa précieuse expérience en gestion financière. Peu de municipalités peuvent se vanter de compter au sein de leur Conseil de ville un expert d'une telle compétence.

Claudette (Claude) Valade est bien connue dans la colonie artistique d'ici. Le public connaît moins son passé de gestionnaire dans le domaine des communications et au sein de différents organismes caritatifs. Chanteuse et animatrice-télé et à la radio, elle est aussi une femme d'affaires accomplie qui a à cœur la culture sous toutes ses formes.

Les différents travaux amorcés au cours des derniers mois sont la preuve manifeste que nous sommes à votre écoute depuis quatre ans. Nous avons aussi répondu à vos demandes : avec des subventions confirmées d'au-delà de 4 millions \$, il est possible de réaliser des projets ambitieux à Val-Morin.

Nous sollicitons votre appui pour compléter le travail amorcé.

Renseignements : Jacques Brien 819-322-6203



CRÉER DES EMPLOIS MAINTENANT

Le Plan d'action économique du Canada: un plan pour bâtir l'avenir du pays.

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement du Canada et ses partenaires de tous les paliers de gouvernement investissent dans des infrastructures modernes et durables. Partout, les projets démarrent plus rapidement et de nouveaux emplois sont créés dans les collectivités, d'est en ouest, et du nord au sud.

Amélioration des infrastructures partout au Canada.

- Routes, ponts et autoroutes • Édifices universitaires et collégiaux • Transport en commun • Arénas et sentiers récréatifs • Réseaux d'alimentation en eau potable
- Accès aux services à large bande sur Internet
- et plus encore

POUR CONNAÎTRE LES PROJETS DANS VOTRE RÉGION
plandaction.gc.ca **1 800 O-Canada**

Canada

**Le Pommier
Fleuri**

EPICERIE D'ALIMENTS NATURELS

LÉGUMES ET PRODUITS BIOLOGIQUES
37, rue St-Vincent, Sainte-Agathe-des-Monts (819) 326-7133

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

CLAUDE COUSINEAU
Député de Bertrand

197, rue Principale, bureau 101
Ste-Agathe-des-Monts J8C 1K5
(819) 321-1676 ou 1-800-882-4757

Tél./télé.: (819) 322-7247

Anne Monette
comptable agréée

États financiers • Impôts • Tenue de livres

1271, Lavoie, Val-David (Québec) JOT 2N0

LES OURS NOIRS

La dent longue et le ventre creux



Les ours noirs sont affamés. Le manque de petits fruits, qui constituent une partie importante de leur alimentation, les pousse à adopter un comportement plus téméraire. Les randonneurs qui se baladent dans les Laurentides devraient donc redoubler de prudence, avertit le ministère des Ressources naturelles et de la Faune MRNF.

Dans une année normale, la Direction de la protection de la faune à Saint-Jérôme, qui s'occupe des régions Laurentides-Lanaudière,

reçoit de 200 à 500 signalements d'ours par année. Cette année, on a déjà dépassé le cap des 3000! «Et là-dessus, il y avait 200 situations problématiques. C'est du jamais vu en 30 ans de carrière», constate le sergent Alain Riou, du MRNF. Il y a eu neuf cas répertoriés d'attaques d'humains et d'animaux domestiques ou de ferme.

Les randonneurs devraient donc adopter des mesures exceptionnelles. «On ne veut pas être alarmiste, mais je suggère aux gens cette année de ne pas apporter de lunch à leur randonnée, de ne jamais partir seul et de faire constamment du

bruit en marchant, afin de ne pas surprendre les ours», dit M. Riou. C'est souvent dans ces cas-là que l'animal devient agressif.

Il peut être judicieux de s'équiper d'une clochette chasse-ours, en vente dans les magasins de plein air. Autre instrument qui pourrait servir: une corne de brume. En cas de rencontre fortuite, cet avertisseur sonore fera probablement déguerpir l'animal.

SOURCE : SIMON DIOTTE, LA PRESSE - PHOTO : PATRICK SANSFAÇON, LA PRESSE /Info : MRNF: www.mmf.gouv.qc.ca/fr/faune/ours-noir

« En guettant les ours »

par Michel Allard

Ces jours-ci, à Val David et dans la région, les histoires d'ours meublent les conversations. L'ours que l'on a croisé au sommet d'une côte ; l'ours sur lequel la voisine a failli se buter en faisant son « jogging » autour du lac ; l'ours qui a renversé toutes les poubelles de la rue; les ours que l'on rencontre sur son balcon; l'ourse et ses deux oursons qui ont établi demeure au départ du neuvième trou; l'ours que le cycliste a fait fuir par le bruit de sa sonnette ou de son sifflet; l'ours pas gêné qui a fait irruption dans la cuisine. Et j'en passe. Les histoires pullulent.

Mais, consolons-nous, les histoires d'ours ne datent pas d'aujourd'hui. En 1930, le docteur

Edmond Grignon, dit le Vieux Doc de Ste-Agathe-des-Monts, oncle de Claude-Henri, auteur du célèbre feuilleton radiophonique, *Un homme et son péché*, devenu pour les fins de la télévision, *Les belles histoires des Pays-d'en-Haut* publiait un recueil de nouvelles intitulé *En guettant les ours*. Car, écrivait-il, « Les colons [étaient] habitués à faire le guet dans les ténèbres pour protéger le grain et le bétail contre les ours ». Mais, appelé comme médecin auprès des parturientes, il notait que « les pauvres petits n'étaient pas pressés de quitter les limbes pour habiter un pays aussi froid et aussi triste, et ils retardaient leur arrivée des jours et des nuits parfois ». Et, de poursuivre Grignon, les colons « ...appelaient également guetter les ours le fait d'attendre la venue de ces pauvres innocents ».



Voici trois passionnés de hockey, fort connus dans notre région, qui rapportent du *Panthers World Classis Hockey Tournament* qui se tenait à Parkville, en Colombie Britannique, le 7 septembre dernier, une Médaille de Bronze dans la catégorie des 70 ans et plus. Ces champions représentaient les Laurentides dans ce tournoi où 32 équipes venant de partout au Canada et aux États-Unis

s'affrontaient. On aura reconnu sur la photo le **Dr Bernard Richer**, **M. Yvon Foisy** et **M. Jacques L. Rivard**. Les autres membres de leur équipe venant du Québec étaient originaires de Lachute, de Gatineau et du sud de Montréal. Une fois encore, les Jeunes Aînés des Laurentides ont démontré que la valeur attend, parfois, le nombre des années.

Spéciaux du midi
Tables d'hôte du soir

Face à l'église de Val-David
Tél: (819) 322-3104
www.legrandpa.com

Centre Belle Vie La Trame.

Vous invite à célébrer son 1er anniversaire

dans Les Laurentides

Massage psychocorporel
Soin thérapeutique vibratoire

Reçus disponibles
*** Service also available in English

www.centrebellevie.ca
Sylvie « Soleil » Bellemare
819-322-9975 Val-David

COIFFURE

M

STUDIO

l'expérience capillaire

Vent de fraîcheur à Val-David

Stéphanie Montminy	Loulou Milaire
--------------------	----------------

BIOSILK® GHI

1337, Suite 2, rue de la Sapinière
(derrière le Bistro l'Express)
819.322.3363

Soli Terre

Gilbert Dionne
Horticulteur - Paysagiste

PLANS & CROQUIS
RÉALISATION & ENTRETIEN
D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

480, Montée Gagnon
Val-David (Qc) J0T 2N0
Tél.: (819) 322-2876
Télé.: (819) 322-1583
Courriel: soliterre@val-david.net

La boutique de l'atelier Chaudron

Chaudron

Venez découvrir la collection de pièces en étain des maîtres artisans Antoine et Bernard Chaudron.

Vous y trouverez les incontournables lampes à huile, vases, verres, accessoires de table ainsi que nos pièces uniques.

L'atelier Chaudron offre aussi :
Trophées
coupes
médailles
épinglettes
plaques commémoratives
cadeaux corporatifs
gravure sur métal et plastique

OUVERT 7 JOURS SEMAINE DE 10H À 16H

2449 chemin de l'Île, Val-David • 819-322-3944
www.chaudron.ca



COMMUNIQUÉ

NICOLE DAVIDSON PROPOSE *Une autre façon de faire les choses*

le ». Dans la présentation du programme électoral que son équipe offrira aux électeurs, Nicole Davidson déclare : « On nous a souvent parlé par le passé de la nécessité de prendre le virage citoyen à la mairie et nous sommes conscients que ce virage ne peut pas se prendre dans un climat d'hostilité et de confrontation. C'est pourquoi je propose que nous fassions les choses autrement dans un contexte de consultation, de concertation et d'action! »

Comment autrement?

Dans cet esprit l'équipe propose différentes

Nicole Davidson et son équipe proposeront à leurs concitoyens et leurs concitoyennes de faire les choses autrement à la mairie. Ils entendent faire tout en leur pouvoir pour que ce lieu devienne véritablement la « maison du peuple ».

mesures. Sous une administration Davidson, on va « prioriser une gestion du travail et des ressources humaines inspirée par la politique citoyenne mise de l'avant par le conseil » et « instaurer une politique d'accessibilité aux services municipaux : accueil, ligne téléphonique citoyenne, local citoyen, et gestion des plaintes ». Tout sera fait pour que le citoyen se sente partie prenante des décisions qui seront adoptées pour le bien-être du village. Une autre façon de faire les choses voudra dire que les citoyens et les citoyennes seront mis dans le coup et seront informés au début des processus menant à l'adoption de nouveaux projets.

Une croissance harmonieuse du village

L'équipe proposera également que la croissance du village soit gérée efficacement en conciliant rigueur et respect. Il deviendra ainsi nécessaire de s'assurer que cette croissance s'effectue de façon harmonieuse et respectueuse de l'environnement et du climat social existant. En plus de promouvoir et consolider les acquis du noyau villageois, l'équipe Davidson portera une attention particulière au rapprochement des secteurs périphériques du territoire du village et à la revitalisation de la route 117 en concertation avec ses résidents et ses commerçants.

Des engagements spécifiques

Quelques engagements spécifiques sont également à l'agenda de l'équipe. Comme, par exemples, l'agrandissement de la bibliothèque pour y inclure

plus de postes informatiques, une section de livres en anglais, et plus de services à la population, la création de jardins communautaires, et, dans le parc Léonidas-Dufresne, construction d'une structure recouvrant la patinoire l'hiver et servant de protection contre la pluie pour le marché d'été et diverses activités culturelles et sportives.

Le parc Dufresne

Afin de préserver à perpétuité le territoire du parc régional Dufresne, de lui permettre de prendre son plein essor, et d'en confier la gestion à des gens qui pourront s'y consacrer en priorité, l'équipe Davidson est favorable à la création d'une fiducie d'utilité sociale, et appliquera le projet d'y intégrer une composition où les résidents de Val-David seront majoritaires (10 sur 15 incluant deux représentants du Conseil municipal). Néanmoins, l'équipe s'engage à respecter intégralement le choix de la population qui sera exprimé lors du référendum du 1er novembre. Nicole Davidson et son équipe souhaitent un résultat positif au référendum mais, advenant le contraire, ils s'engagent à mettre un terme aux démarches en vue de la présentation d'une loi spéciale à l'Assemblée Nationale.

Site Web

Quand l'équipe de Nicole Davidson a pris la décision de ne pas afficher sur les poteaux par souci écologique et environnemental, des solutions alternatives ont été étudiées. Il fallait faire preuve d'imagination et c'est ce qu'on a fait. Deux solutions

entre autres : un site web et des colonnes Morris transportables. Pour plus d'informations sur Nicole Davidson et les membres de son équipe, les internautes peuvent consulter son site web au www.equipedavidson.ca. On y trouvera des messages vidéo, la présentation de ses candidats, les grandes lignes de ses engagements électoraux, la carte des districts électoraux, des questions et réponses, et les moyens pour entrer en contact avec l'équipe (l'adresse électronique equipe.davidson@bell.net et le téléphone 819-507-5557). Donc, pas de raison de rester dans l'ignorance. De plus, deux colonnes Morris présentant la candidate et les membres de son équipe se baladent dans les rues du village. Somme toute des moyens de communication modernes et écologiques. Toutes sortes de bonnes raisons pour voter équipe Davidson le 1er novembre prochain!

#1
24 heures

819-322-6182
TAXI DES VALS
VAL-DAVID ☎ VAL-MORIN

Sans frais 1 888 322 6182

Local et longue distance
Service rapide & courtois
Service Aéroport
Livraison de colis
Réservation transport adapté

www.taxidesvals.info

Le 1er novembre

Votons
Nicole Davidson

et son équipe
pour chapeauter
Val-David

Une femme à la mairie,
c'est faire les choses
autrement

Barbara Strachan
Candidate dans le district 1

Daniel Lévesque
Candidat dans le district 2

Denis Charlebois
Candidat dans le district 3

Dominique Forget
Candidate dans le district 4

Raymond Auclair
Candidat dans le district 5

Claude Hébert
Candidat dans le district 6

Consultation • Concertation • Action • Virage citoyen • Climat social sain • Famille

**COMMUNIQUÉ**

RENÉ BOISVERT, CANDIDAT : *Un maire indépendant à la mairie?*

Pourquoi à titre de maire indépendant ?

Dans chacun des groupes qui se présentent, il y a des conseillers/conseillères de grande valeur avec lesquels j'aimerais travailler à bâtir un avenir serein pour notre village. Ensemble, sans parti pris, nous pourrions développer les meilleures solutions en échangeant dans un esprit positif et constructif. Toutes mes actions seront guidées par Une gestion saine et transparente, dans le respect des gens.

Dire les vraies choses avec transparence

Avant de nous engager, il faut communiquer clairement les choix et le pourquoi de ces choix. Bien expliquer la logique qui motive un choix plutôt qu'un autre, et ce, dans des termes clairs. Donner le portrait complet incluant les modes de financement, le plan d'affaires, les risques et les certitudes, pour permettre aux citoyens et citoyennes de décider en toute connaissance de cause s'ils désirent ou non que la municipalité s'engage dans ces projets. C'est ce que je vous propose.

Planifier l'avenir de notre village pour la prochaine décennie

Pour bien encadrer tous les choix que nous aurons à faire au cours des prochaines années, il est nécessaire de se doter d'un plan stratégique pour l'avenir de Val-David. Comme maire, je m'engage à analyser avec une approche rigoureuse les dossiers tels que les investissements pour la résidence pour les personnes âgées, le HLM, l'eau potable, les égouts, les routes, l'environnement, les loisirs, la culture, la famille, l'amphithéâtre acoustique, nos artisans, nos artistes, nos jeunes et bien d'autres

encore. Il faudra aussi penser aux besoins de notre bibliothèque, du garage municipal, de la salle communautaire, de la maison des jeunes et à l'entretien de nos immeubles municipaux et de nos parcs.

Faire les bons choix, selon la capacité de payer des citoyens

Notre municipalité ne doit plus s'engager dans des dépenses excessives qui hypothèquent les générations futures. Il faut s'assurer que nos taxes demeurent compétitives par rapport aux autres municipalités. Un emprunt de près de 5,000,000 \$ sur 40 ans représente un coût total de l'ordre de 10,000,000 \$ en tenant compte d'un intérêt de seulement 4%. Je vous propose de mieux utiliser nos taxes plutôt que de payer des frais d'avocat pour régler des conflits entre les élus et les dirigeants à l'hôtel de ville.

Gardons le contrôle de notre Parc Régional

Je crois sincèrement que nous devons tous ensemble protéger notre Parc et en garder le contrôle. Je ne veux pas que ce soit un débat juridique avec des avocats. Les citoyens et citoyennes de Val-David sont les meilleurs décideurs et non les avocats et un petit groupe de gens. Gardons-en le contrôle, je suis contre la fiducie d'utilité sociale proposée, mais pour la protection renforcé de notre Parc Régional. Contrairement à ce que croient les défenseurs du projet de fiducie d'utilité sociale, je pense que cette formule n'est pas la bonne façon de garder notre parc viable et bien utilisé pour les générations futures. Nous devons

garder un contrôle serré sur les destinées et établir des règles de gouvernance strictes et démocratiques pour en préserver la pérennité.

Qui suis-je ?

Jeune retraité de 62 ans, j'ai plus de 40 ans d'expérience en gestion, en négociation et en gestion de projets. Je vous offre de mettre ces connaissances et compétences à votre service. Voici quelques exemples de responsabilités que j'ai assumées. J'ai été responsable pour toutes les opérations du réseau informatique des Caisses Populaires Desjardins; conseiller en gestion auprès des exécutifs de plusieurs compagnies; responsable de la négociation d'ententes et de modes de fonctionnements entre l'association des pharmaciens propriétaires, les pharmaciens et les assureurs; responsable de la négociation de contrats stratégiques et d'ententes de service de plusieurs millions au niveau régional, national et international; expert-conseil en négociation et accompagnement de dirigeants d'entreprises dans diverses négociations; responsable pour la mise sur pied des guichets automatiques et du système paiement direct Desjardins.

En somme, je vous propose de planifier l'avenir : pensons à nos jeunes, à notre village et agissons avec sérénité et transparence dans tous nos dossiers. Il faut progresser tout en protégeant nos acquis.

Pour info : boisvertrene@hotmail.com

Depuis 1968, j'ai adopté Val-David comme mon endroit favori. Durant toutes ces années, je venais sur une base régulière pour profiter du calme, de l'ambiance du village et l'amabilité des gens. J'en étais tellement fier que j'y ai organisé plusieurs réunions d'affaires. J'y ai établi ma résidence principale au début des années 2000, et ce, pour jouir d'un environnement unique, de qualité où il fait bon vivre.

J'ai très bien suivi l'actualité surtout au cours des 10 dernières années et en tenant compte des événements, je suis inquiet de l'avenir de notre beau village et je veux mettre mon expérience au service de mes concitoyens et concitoyennes.

Pourquoi je me présente ?

Au cours de ces années, nous avons eu des réunions déchirantes concernant divers dossiers dans notre village. Il y a différents groupes avec des positions très diverses et l'on dépense toute notre énergie à s'affronter. Je crois qu'il est temps qu'une vision commune et positive soit mise de l'avant par des échanges constructifs.

L'ÉQUIPE ASSELIN

ÉLECTIONS 1^{ER} NOVEMBRE

Vote par anticipation le dimanche 25 octobre

en Action!



Johanne Lachaine
District 1

Jean-Jacques Keller
District 2

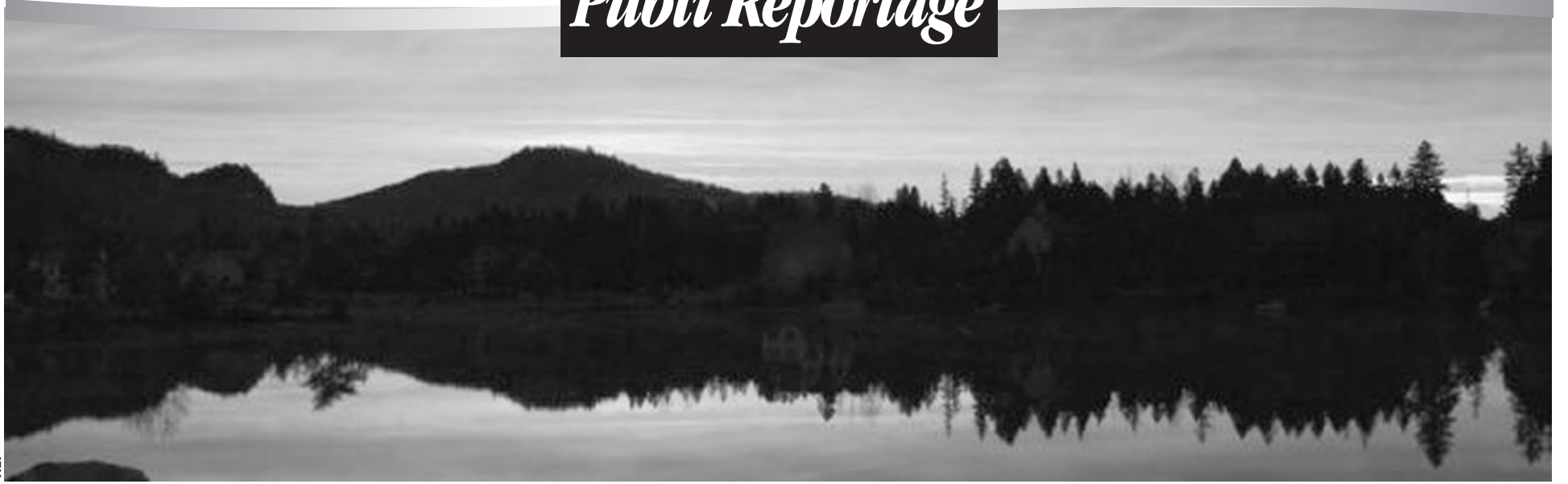
Alain Tousignant
District 3

Daniel Hays
District 4

Jean Lessard
District 5

Jean Quintin
District 6

Dominic Asselin maire



LA FIDUCIE D'UTILITÉ SOCIALE

À lire avant d'aller voter

Pourquoi une fiducie d'utilité sociale ?

La création d'une fiducie d'utilité sociale assurera la conservation et la préservation du Parc régional Dufresne de façon permanente. Notre parc sera protégé des promoteurs immobiliers, de la spéculation ou de tout changement de zonage qui peut survenir selon les convictions des élus qui se succéderont à la municipalité. Finies les batailles qui n'en finissent plus et qui reviennent à chaque période électorale.

Avec la fiducie d'utilité sociale, on protège à perpétuité non seulement notre parc, mais également notre droit d'utilisation qui sera sauvegardé de façon permanente.

Qui va gérer notre parc ?

Avec une fiducie, le parc est géré par un collège de fiduciaires (comme une entreprise avec un conseil d'administration) qui aura pour mandat de faire respecter l'acte de fiducie¹. Comme les membres d'un conseil d'administration, les fiduciaires veilleront au suivi des affaires courantes et à la gestion des biens. **LES FIDUCIAIRES NE SONT PAS PROPRIÉTAIRES DU PARC.** Ils en sont les administrateurs ou gestionnaires.

Le collège de fiduciaires sera composé de 15 personnes bénévoles, dont 11 seront des citoyens élus de Val-David, incluant le maire et un conseiller de la Municipalité. Les 4 postes restants permettront d'y inclure des personnes possédant une expertise confirmée dans un domaine essentiel à la gestion d'un parc. Ces 4 personnes désignées pourront venir de Val-David ou de la région. Les Valdavidois sont donc assurés de toujours garder le contrôle de leur parc puisqu'un minimum de 11 fiduciaires seront des résidents de Val-David.

La gestion de notre parc par des fiduciaires qui nous représenteront, apportera à nos élus un soutien inestimable puisque les personnes qui s'y consacreront posséderont les connaissances et l'expertise qui inspireront les orientations de notre parc. Libérés de cette gérance, notre conseil municipal et les fonctionnaires de la municipalité pourront consacrer leur énergie et leur temps à faire avancer des dossiers tous plus importants les uns que les autres pour les citoyens.

Combien va coûter la gestion du parc par une fiducie ?

Actuellement, les frais d'exploitation du Parc régional Dufresne coûtent un peu moins de 100 000\$ par année à la municipalité. Tant que la gestion sera faite par la Municipalité, les citoyens devront assumer ces coûts.

Proactive, la fiducie d'utilité sociale envisage l'autofinancement à la fin de sa cinquième année d'existence. Étant à but non lucratif, elle aura aussi accès à divers programmes de subventions et à des donations.

Dans les faits, pour les cinq prochaines années, la municipalité versera 100 000\$ par année pour les frais d'exploitation comme elle le fait présentement. En plus, elle octroiera 20 000\$ par année pendant ces mêmes cinq années pour aider la fiducie à bien asseoir ses assises. On peut donc conclure que tout est mis en œuvre pour que dès la sixième année de son existence, la fiducie soit autonome, s'autofinancera et allégera le fardeau des contribuables.

La MRC « protège ou protège pas »

Certains répètent depuis des mois que le Parc régional Dufresne est protégé par le Schéma d'aménagement de la MRC des Laurentides. C'est vrai, mais jusqu'à quel point ? En examinant de plus près les différents articles du schéma d'aménagement, nous avons remarqué deux articles qui nous amènent à réfléchir sérieusement. Ils concernent l'émission de permis de construction dans notre parc. Pas possible ? En voici un court résumé... qui en dit long.

L'article 57 spécifie :

« *Aucun permis de construction pour un bâtiment principal ne peut être émis à moins qu'il y ait une rue publique ou privée existante* ». Un peu plus loin on peut y lire : « *Cette prescription ne s'applique pas toutefois aux bâtiments ou usages à vocation récréative, touristique ou d'hébergement commercial* ». Ce qui veut dire que l'on peut actuellement y construire des hôtels, des auberges, des clubs de golf, des condos et naturellement des routes pour les desservir...

L'article 58 poursuit :

« *La restriction à l'article 57 (soit d'interdire la construction de bâtiments résidentiels), peut être levée dans le cas où les municipalités concernées adoptent des modifications à leurs règlements d'urbanisme* ». Ce qui signifie que la municipalité peut changer dès maintenant son règlement d'urbanisme et permettre la construction de bâtiments résidentiels. C'en sera fait de notre parc ! Cela tombe donc sous le sens que le Schéma d'aménagement de la MRC des Laurentides présente d'énormes failles qui mettent la protection de notre parc en danger.

Voici la référence pour vérifier nos dires sur le site de la MRC :

MRC des Laurentides.qc.ca

Plan du site/ aménagement du territoire
Schéma d'aménagement révisé (document complet)

Document complémentaire, Chapitre 10, sous-section 4.5, Article 57 et 58

Et Val-Morin...

Ce n'est plus un secret pour personne, Val-

David et Val-Morin ont du mal à s'entendre sur plusieurs grandes orientations de leur municipalité respective. Ce n'est donc pas une surprise de les voir diverger d'opinion en ce qui a trait à la conservation du parc Dufresne. Leur vision diffère là aussi. Val-David, qui possède 73% du territoire du parc, veut protéger de façon permanente sa portion. Val-Morin (27%) a d'autres intérêts. Heureusement, cette situation ne change rien pour les utilisateurs que nous sommes. En effet, même si la gestion du parc se fait séparément, (c'est ainsi depuis toujours) le territoire continuera d'être utilisé conjointement par les deux municipalités. Le parc est un moteur économique important pour Val-David et Val-Morin et comme plusieurs sentiers existants traversent les deux municipalités, elles n'ont d'autre choix que de travailler ensemble et de s'entendre, à défaut d'avoir une gestion commune.

Heureusement, il sera toujours possible pour la Municipalité de Val-Morin, de se joindre dans le futur à la fiducie d'utilité sociale pour s'unir à Val-David et avoir une seule et même gestion. Toutefois, nous formulons le souhait que nos voisins y participent maintenant, dès sa création, comme Val-David le lui a proposé.

En mettant de l'avant la création d'une Fiducie d'utilité sociale pour la conservation de notre parc, Val-David fait figure de précurseur au Québec. Elle veut éviter dans le futur, à ses citoyens, une saga comme celles du Mont Orford ou du Mont Pinnacle. Et pour reprendre les propos de monsieur Louis-Gilles Francoeur dans Le Devoir, « *il est étonnant de voir dans un dossier comme celui du parc Dufresne de Val-David à quel point les impératifs et les besoins en matière de conservation ne s'imposent pas d'eux-mêmes à tous en plein XXIe siècle* ».

Qu'est-ce qu'on attend ?



La Société de protection et de conservation du Parc Dufresne
Comité du OUI pour une fiducie d'utilité sociale.

¹ On retrouve le projet d'acte de fiducie d'utilité sociale sur le site web de la municipalité.



Tribune *libre*

Cet espace est réservé aux lecteurs qui ont leur mot à dire. Toutefois, un maximum de 500 mots en moyenne est accordé à chacun, afin de permettre au plus grand nombre possible de s'exprimer. Tous les textes trop longs seront réduits au meilleur de notre connaissance. On pourra trouver les textes publiés in extenso sur le site du journal, en tapant ski-se-dit.info. L'opinion des lecteurs ne reflète pas obligatoirement celle du journal.

Lettre ouverte

par Gilles Daoust, Val-David

L'équipe de Dominic Asselin se présente entre autres sous l'étiquette du « changement »... Changement de quoi et pour remplacer par quoi? Questions à se poser quand on pense aux deux années 2004 et 2005 que Dominic Asselin a passé à la mairie de notre village. Un mandat de deux ans qu'il n'a pas su terminer ayant abandonné le bateau dans la tempête plus de deux mois avant la fin. Il était incapable de gérer les divergences et il était contesté, pas par des adversaires, mais par des gens qu'il avait lui-même choisis pour faire partie de son équipe. Deux années sombres dans l'histoire de Val-David qui nous enlèvent toute possibilité de retour à la case départ.

En même temps que les élections qui allaient porter Asselin au pouvoir, on se souviendra qu'il s'est tenu un référendum sur le désir de la population du village de faire l'acquisition des terrains nécessaires à la création de ce qui allait devenir le parc régional Dufresne. Les résultats de ce référendum s'étaient soldés par un verdict on ne peut plus favorable à l'acquisition en question. Les deux tiers des citoyens (2 contre 1) avaient voté Oui et donnaient mandat à leurs élus de procéder à l'acquisition des terrains. La mission du maire était alors de procéder conformément à la volonté clairement exprimée par ses commettants. Il devait se mettre au travail rapidement, faire l'acquisition des terrains de gré à gré ou, à défaut de réussir, de procéder par

expropriation. Devoir auquel il a refusé de se plier et, deux ans plus tard, au moment où il allait quitter prématurément ses fonctions, rien n'avait été fait.

On se souviendra que dans ces années une poussée inflationniste souffla sur la valeur immobilière à Val-David et dans les Laurentides. Ce qui eut pour effet de faire doubler et même tripler les valeurs des terrains. Ceux réservés à la création du parc ne firent pas exception à la règle et prirent une valeur insoupçonnée deux ans auparavant. Ce qui provoqua une augmentation fulgurante de la valeur des terrains. L'incurie du maire Asselin et son refus de se plier à l'obligation qui était la sienne suite aux résultats du référendum sont à la source d'une très grande partie des dépassements que les contribuables allaient devoir éponger pendant nombre d'années à venir.

En entrant à l'hôtel de ville après son élection de novembre 2003, Dominic Asselin, tel l'éléphant dans un magasin de porcelaine, entreprit de « faire le ménage » parmi le personnel et les cadres de la municipalité. Il procéda de façon cavalière et méprisante, ce qui entraîna un climat de terreur excessivement malsain à la mairie. Certains de nos employés, qui comptent de nombreuses années de bons et loyaux services, ne savaient plus à quel saint se vouer. Certains d'entre eux en tombèrent littéralement malades. Un « videur » avait été engagé pour faire le sale travail du maire, ce qui provoqua une crise majeure en matière de relations de travail et justifia la tentative des cadres de la municipalité

pour se syndiquer afin de se protéger contre les attaques du maire... Val-David a ensuite dû consacrer plus de 250 000\$ en frais d'avocats pour se défendre jusqu'en cour Suprême. Encore une dépense onéreuse à son bilan, et que nos concitoyens sont appelés à défrayer.

Le candidat Asselin parle aujourd'hui de la nécessité de prendre un virage citoyen. Et pourtant, pendant son mandat, il s'empressa de mettre un terme aux activités des comités de citoyens, tels celui du logement social et celui de la culture. De plus, il faut rappeler l'incident qui a mis le feu aux poudres quand il s'en est pris au maître potier Kinya Ishikawa, initiateur des 1001 Pots. Dans une entrevue à un journaliste de la presse régionale, il avait traité très cavalièrement cet artiste dont

l'œuvre et les initiatives ont grandement marqué l'histoire récente de notre village. Le milieu culturel et artistique ainsi que l'ensemble de la population du village avaient dénoncé vertement cet écart de conduite de leur premier magistrat.

Voilà donc toutes sortes de raisons de se méfier du retour de Dominic Asselin. Contrairement à son adversaire Nicole Davidson, Dominic Asselin n'est pas un homme d'équipe. Dans les deux ans qu'il a passé à la mairie, il a mené sa barque tout seul faisant fi des susceptibilités de son entourage. Les gens de Val-David n'ont vraiment pas le goût d'un retour en arrière en sa compagnie et feront le choix qui s'impose de lui-même le premier novembre prochain.

Quatre ans déjà...

par Suzanne Bougie

Et oui, la lune de miel est bien finie! Nous voici dans le vif de l'action! Nous ne sommes plus tout à fait de nouveaux résidents ébahis, époustouffés, charmés, surexcités, bref bouche bée devant toutes les merveilles que recèle Val-David! Nous avons les deux pieds dans la réalité d'une vie de village, avec ses bons et ses moins bons côtés...

Il y a quatre ans, nous avons d'abord profité de tous les attraits (marchés d'été et de Noël, le Ski-se-Dit, les événements culturels, les excellents restos, et j'en passe...) un peu en

« touristes résidents ». Mais Richard et moi avons pris conscience rapidement que dans un tel milieu de vie communautaire, c'était notre responsabilité de mettre l'épaule à la roue. Ce que nous avons fait et continuons de faire à notre manière. Cela entraîne, évidemment, un autre regard, une perception différente. Sans revenir sur les sujets brûlants débattus en assemblées municipales, nous faisons maintenant partie du tissu social pour le meilleur et pour le pire.

Et pourtant, la magie opère toujours! Juste cette dernière fin de semaine des 26 et 27 septembre, nous avons eu le privilège de faire partie de trois moments uniques que j'aimerais partager avec vous, en rafale.

Scène 1 : dernier marché d'été dans l'air radieux d'automne; luminosité à la toscane, au-dessus des blanches gloriettes, un azur radieux traversé par une volée de bernaches jacassantes alors qu'au sol, les gens de chez nous s'interpellent gaiement, rient à l'unisson, se délectent des odeurs, des saveurs et des couleurs. Comme autant d'écureuils besogneux, nous faisons des réserves. « MAMAN, C'EST FINI! » Heureusement, qu'il y aura les marchés de Noël et d'hiver!

Scène 2 : Au-dessus de nos têtes et sous nos pieds, les feuilles ont épousé toute la gamme des nuances orangées alors que nous déambulons sans autre but que de prendre de grandes goulées d'air pur et d'admirer la nature « au naturel » de notre magnifique parc régional Dufresne! En connaissez-vous beaucoup de villages qui ont cette richesse au coeur même de leur territoire? En profitons-nous assez? Est-il assez bien protégé? Et voilà que nous revient tout ce débat autour d'une fiducie d'utilité sociale : de quoi en perdre le Nord! Pas facile de discerner le

bon et le vrai dans un dossier aussi complexe. Chose certaine, nous avons TOUS un devoir citoyen; celui de nous renseigner autant que peut se faire et d'aller voter au référendum du 1er novembre prochain lors des élections municipales. L'article de Louis-Gilles Francoeur dans Le Devoir du 18 septembre pourrait vous donner un nouvel éclairage de l'extérieur; en contrepartie, des citoyens et citoyennes d'ici ont encore beaucoup de réticences et d'objections... à vous de voir!

Scène 3 : À la Maison du Village, dimanche 15 heures, rencontre inoubliable avec deux des piliers de notre village. Mais qui vais-je nommer en premier? Chacun de ses hommes contribue depuis tellement d'années à l'essor et à la vitalité de Val-David dans des sphères qui pourraient être considérées comme aux antipodes... et pourtant ils ont su harmoniser avec discernement, vision et passion leurs deux mondes, leurs deux énergies incroyables pour aller un peu plus loin encore dans leur complicité. Voilà qu'ils nous offrent un projet qui va permettre de démarquer encore davantage notre collectivité. Allons-y donc pour l'ordre alphabétique : **DEROUIN** et **DUFRESNE** ou **JACQUES** et **RENÉ**? Qu'importe! Retenons plutôt la simplicité de ces deux visionnaires, je dirais même l'affection et le respect qu'ils se portent mutuellement et attardons-nous à ce Métro VERT agrandi qui, sous peu, deviendra une galerie d'art à ciel ouvert avec les merveilleux dessins de René ornant des fresques qui vont ceinturer l'extérieur alors que des grimpants vont s'élever de terre à leur rencontre pour marier le végétal à l'art. Un tableau vivant se modifiant au fil des saisons et reflétant la philosophie du maître épicière quant au contenu et au service offert à la clientèle! Nos coeurs se sont gonflés de fierté! C'est chez nous que se passe cet événement qui risque de faire bouler de neige! Quelle idée ingénieuse pour faire front aux multinationales impersonnelles! Nous avons un coeur de village à protéger tout autant qu'un parc régional! Par chance, nous avons également des êtres au grand coeur comme Jacques et René! Merci messieurs!

Oui, la lune de miel est bien finie, mais voilà qu'elle se transforme en un sentiment d'appartenance durable qu'il faut continuer à nourrir, geste après geste, engagement après engagement, dans le respect de l'autre autant que possible. Je sais bien, je suis un brin idéaliste... mais que voulez-vous : je suis en amour!

Le Choix

par Marie-France Pinard

À la suite des nombreuses rencontres de La Pédale douce au sujet du Val-David dont nous rêvons, j'ai rédigé des questions pour nos candidats à la mairie. Dominic Asselin a refusé à deux reprises de me rencontrer pour y répondre. Il m'a dit « se sentir mal à l'aise » devant mes interrogations. Nicole Davidson a accepté pour sa part de passer une heure et demie avec moi pour échanger. Voici donc ce que j'ai appris.

À la question « Village ou banlieue-dortoir » elle réaffirme l'importance d'un noyau villageois fort pour éviter que nos commerces de proximité ne soient évincés par des grandes surfaces installées à l'extérieur du village.

En démocratie municipale, à ma question « Cadenas ou porte ouverte » elle répond que « la méfiance est beaucoup trop grande envers les citoyens » et s'engage à fournir une salle où toute personne qui le désire pourra consulter les documents municipaux disponibles. Elle promet une nouvelle démarche d'accès à l'information pour les documents non disponibles. Au lieu de recevoir une lettre de refus systématique, un citoyen qui demandera l'accès à l'un de ces documents rencontrera un fonctionnaire et un élu qui tenteront de lui répondre.

À la question « Condo ou logement abordable », Mme Davidson annonce que la Supérieure du couvent des Soeurs de Sainte-Anne a reçu une lettre d'intention de Val-David d'acquiescer le bâtiment pour héberger les personnes âgées en perte d'autonomie

qui ne pourront profiter du projet d'Habitation des aînés déjà en marche.

Dans le domaine de l'environnement, à la question « Boisé ou stationnement » elle explique au sujet de la désolante coupe à blanc à la clinique dentaire « qu'on apprend de ses erreurs ». Val-David a fait l'acquisition du terrain situé derrière le Pazaaz et Mme Davidson promet en effet une consultation populaire « pour déterminer ensemble » ce qui sera fait de ce terrain : piste cyclable, place publique... ou stationnement ? Face à mes doutes au sujet du « Métro vert », Mme Davidson admet que l'épicerie Dufresne ne sera pas plus environnementale après les travaux qu'avant mais soutient que c'est le projet dans sa forme actuelle qui a convaincu la bannière Métro de garder l'épicerie au village. Dans le dossier du parc Dufresne, la candidate approuve le principe du contrôle aux citoyens et s'engage à ce que l'administration de la Fiducie comporte une majorité de citoyens ordinaires de Val-David, en plus des deux élus municipaux. A la question « Concasseur ou chants d'oiseaux » j'apprends qu'un recours collectif est en marche, à l'initiative du Comité pour la sauvegarde de la qualité de vie avec l'aide de Val-David, pour fermer la sablière Bouchard. De plus, Val-David a signé une entente avec l'exploitant Tisseur sur la 117 pour finir de concasser la pierre qu'il a extraite de la montagne et restaurer le site. Une grosse somme d'argent déposée en garantie par le contracteur sera saisissable par Val-David en cas de non respect de l'entente.

Je remercie Mme Davidson de m'avoir précisé sa pensée. J'attends toujours les réponses de M. Asselin. Le 1er novembre prochain, il nous faudra déterminer lequel de ces candidats travaillera avec nous pour concilier social, économie et environnement au lieu de promouvoir, dans la méfiance et derrière des portes closes, le développement à tout prix.



THÉÂTRE DU MARAIS DE VAL-MORIN *Cet automne*

16 et 17 octobre, 20h, GUY NANTEL, 25\$

Pour ce troisième spectacle Guy Nantel nous amène à nous interroger sur notre milieu de vie... avec intelligence et humour.

24 octobre, 20h, THOMAS HELLMAN, 28\$

Coup de cœur des diffuseurs, ce jeune auteur-compositeur-interprète nous propose un spectacle à la fois intime et explosif.

**31 octobre, 20h, Soirée Théâtre :
LA PLAIE D'ÉGYPTÉ, 18\$**

Soirée Artistes d'Ici présentée avec la collaboration d'Hydro-Québec.

Marie-France Guénette incarne une Florange attachante, émouvante, souvent cocasse qui nous parle de sa réalité maintenant peuplée d'oubliés.

7 novembre, 20h, LYNDA THALIE, 38\$

Riche de ses prestations dans plusieurs pays à travers le monde, Lynda Thalie nous convie à un voyage surprenant aux confins de la sensualité et du mystère.

8 novembre, 14h, PEKKA, 8\$ enfant / 12\$ adulte

Pour les 3 à 5 ans. Pekka est une toute petite tortue qui comme à chaque soir attend son histoire. Et si ce soir là, la lune avait décidé de ne pas se montrer?

14 novembre, 20h, CATHERINE DURAND, 28\$

Poursuivant sur le chemin musical folk ambiant qu'elle a su créer, Catherine Durand nous présente son dernier spectacle : Cœurs migratoires.

**15 novembre, 14h,
ORCHESTRE DES PAYS D'EN HAUT, 12\$**

Dans le cadre de ces après-midi « Classique et Brioches » le Théâtre du Marais recevra par deux fois les musiciens de l'Orchestre des Pays d'en Haut qui se présentera en petites formations. Avec la collaboration de la Boulangerie aux Trois Levains.

**21 novembre, 20h,
MICHEL MORISSETTE QUINTET, 18\$**

Soirée Artistes d'Ici présentée avec la collaboration d'Hydro-Québec.

Pour une soirée pleine de fougue et de virtuosité dans des styles jazz, Be Bop et funk.

28 novembre, 20h, ZÉBULON, 38\$

Présenté avec la collaboration de L-Audio. Le retour des 4 Zigs après 11 ans d'absence. À ne pas manquer!

4 décembre, 20h, MICHEL RIVARD, 50\$

Présenté avec la collaboration de Cime FM Pour une soirée avec un Michel Rivard qui surprend toujours même après 30 ans de carrière.

**5 décembre, 20h,
MICHEL RIVARD, 50\$ - COMPLET**

Présenté avec la collaboration du Métro Dufresne de Val-David

**CINÉ-MARAIS POUR DU CINÉMA FORMULE
CINÉ-CLUB PRÉSENTÉ LES JEUDIS À 19H30**

5 novembre, MILLÉNIUM

D'après le best-seller « Les hommes qui n'aimaient pas les femmes » de Stieg Larsson.

12 novembre, QUESTIONS NATIONALES

Ce documentaire nous propose un regard non partisan sur la souveraineté du Québec.

19 novembre, L'HEURE DE VÉRITÉ

Avec Roy Dupuis. En 1964 un jeune homme de dix-huit ans trouve un travail de pointeur dans un chantier de construction de chemin de fer dans les Territoires du Nord-Ouest.

3 décembre, POLYTECHNIQUE

Présenté avec la collaboration du Comité Femmes de la MRC des Laurentides pour la Journée commémorative et d'action contre la violence faite aux femmes.

**CINÉ-MUET : POUR VIVRE L'EXPÉRIENCE DU
CINÉMA COMME AU DÉBUT DU SIÈCLE : FILM
MUET EN NOIR ET BLANC ACCOMPAGNÉ AU
PIANO PAR ROMAN ZAVADA.**

**15 octobre, 19H30,
LE CIRQUE de CHARLIE CHAPLIN (1929),
7\$ pour les adultes, 5\$ pour les enfants**

Charlot devient la vedette d'un spectacle de cirque de par sa maladresse.

MOUTON NOIR

**Samedi 17 octobre
ÉLÉPHANTINE**



C'est la grande fragilité qui se dégage des planantes mélodies d'éléphantine qui les rendent si accrocheuses. Inspiré autant du rock alternatif que de l'électro-pop, le quatuor nous plonge dans un état où on a l'impression de se retrouver entre le rêve et le réveil, dans un monde vulnérable où règne la douceur et le calme.

www.myspace.com/elephantinmusic

**Samedi 31 octobre
PARTY D'HALLOWEEN**



**Samedi 7 novembre
ANTOINE GRATTON
(spectacle SOLO)**

Voyez Antoine Gratton comme vous ne l'avez jamais vu auparavant. Spectacle intime, seul au piano

www.antoinegratton.mu/fr
www.myspace.com/antoinegratton

Tous les vendredis - "OPEN MIC"

**Samedi 14 novembre
IAN KELLY**

L'artiste montréalais Ian Kelly présente "Speak Your Mind", son deuxième album. Poétique, introspectif, accrocheur, lancinant, le premier extrait "Wiser Man" l'est tour à tour et tout à la fois, écho d'un univers où l'organique et l'électro mettent en relief un folk des plus actuels.

www.iankellymusic.com
www.myspace.com/iankellymusic

**Samedi 21 novembre
PASCAL DUFOUR**

Membre fondateur du groupe "Les Respectables" nous présente son premier album solo "Ici le temps nous appartient"... à découvrir!

www.pascaldufour.com
www.myspace.com/pascaldufour

**Samedi 28 novembre
PAUL CARGNELLO**

Nous présente le spectacle de son dernier album, "Bras Coupé".

"Paul Cargnello est arrivé à faire ce sur quoi bon nombre d'artistes se sont cassé les dents : du bon rhythm and blues en français." - Valentin Gerdil (Métro Montréal). "Ce nouveau disque possède une énergie musicale incroyable." - Philippe Papineau (Le Devoir) "En combat perpétuel, le barde rebelle et punk (dans l'âme) livre, avec Bras coupé, un autre effort pertinent et intelligent." - Patrick Baillargeon (Voir, Montréal).

www.paulcargnello.com
www.myspace.com/paulcargnello

BILLETTS EN VENTE - PLACES LIMITÉES*

**Samedi 5 décembre
LIP-SYNC IDOL (3ième édition)**

Tous les vendredis - "OPEN MIC"
Pour plus d'info : (819)322-1571
www.bistromoutonnoir.com
www.myspace.com/bistromoutonnoir

INFO : Nathalie Cauwet 819-322-1414 · theatredumarais@cgocable.ca · www.theatredumarais.com

929
Palais de Bamboù
Cuisine Thaï et Szechuanaise

Golf miniature
PAR 3 • SEMI-PROFESSIONNEL

819.322.1244
929, Route 117, Val-David

Spécialité mets Szechuan, Cantonnais, Thaï
Steaks et table d'hôte de fruits de mer à la Cantonnaise • Choix de 4 Combos
Tous nos plats à la carte servis en combinée (incluant riz et légumes)
ou en table d'hôte, (soupe, 2 rouleaux et assiette combinée)

Livraison gratuite Val-David et Val-Morin (Minimum \$15.00)

OUVERT
Mercredi, jeudi et dimanche de 16 h à 21 h
Vendredi et samedi jusqu'à 22 h. Fermé lundi et mardi.

**Boutique
Equinoxe**
Les Collections
d'automne
sont
arrivées !

**2309 de l'Église, Val-David.
819-322-3121**

Altitude
...LES DIMANCHES
de 14 h à 17 h

**BISTRO
PLEIN AIR**
SPORT • BAR

**2510, rue de l'église, Val-David
322-7348**

**COURS DE YOGA
des 5 éléments**
Choix d'horaire
pour tous niveaux:
mercredi 9h30 • mercredi 18h
jeudi 18h • vendredi 9h30
pour pré-postnatal avec bébés :
jeudi 13h
classe d'essai gratuite
inscriptions en tout temps.

MASSOTHÉRAPIE
Massage-yoga thaïlandais, suédois

avec Lissa Guillbault
à Val-David 819-322-3138

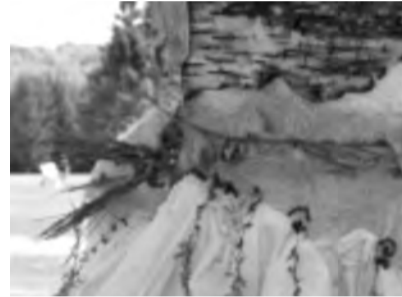
SECONDE NATURE

Au Centre d'exposition de Val-David



Jusqu'au 15 novembre 2009
Entrée libre de 11 à 17 heures
du mercredi au dimanche

Valérie LEVASSEUR - La valeur de ma nature
 L'intérêt profond de l'artiste pour la nature provient essentiellement de son lieu d'origine, le nord du Québec. Au cœur des Laurentides, où elle demeure, Valérie Levasseur intervient dans l'environnement en s'inspirant des techniques d'échantillonnage, d'arpentage et de cartographie. Diplômée et boursière de l'Université du Québec en Outaouais, elle est récipiendaire du Prix du Centre des arts et des fibres du Québec.



Monique GAGNÉ - Dans ses bras
 Dans la nature, Monique Gagné se sent unifiée avec elle, dans ses bras. Née au Saguenay, elle vit maintenant dans les Basses Laurentides. Depuis dix ans, elle est membre de l'atelier LES RÉCRÉATIVES à l'espace Corps et Graphie de Montréal. Sa recherche est portée par le mouvement, « celui du corps, de la vie intérieure, comme celui d'éléments de la nature », écrit-elle.



Margo RAY - Containment Landscape
 L'œuvre de Margo Ray, jeune artiste émergente d'Hawaï, emprunte les voies de l'allégorie du paysage. Elle explore la notion de déplacement autant que sa relation au monde naturel et sumaturiel à travers l'image du château d'eau, très commun dans le paysage hawaïen. Après avoir obtenu sa maîtrise en arts visuels à l'Université Concordia, elle a fait un stage à l'Atelier de l'île à Val-David, à l'été 2008.

Art & Culture

Que tu dise wawal, cheval ou joul, tant que tu dis pas horse, tu parles français. Le problème, c'est quand tu parles anglais, que ta langue devient le calque d'une autre. Là, tu deviens une imitation. **Gaston Miron**, 31 oct. 1975, entrevue avec Wilfrid Lemoine, SRC.



9E SAISON DE Jazz Altitude

Le dimanche 18 octobre prochain, Le Bistro Plein Air de Val-David lancera sa neuvième saison *Jazz Altitude* avec le trio de l'excellent guitariste **Carl Naud**. Doté d'une grande musicalité, cet instrumentiste talentueux est un collaborateur de longue date de **Térez Montcalm**.

Un peu plus tard cet automne, les amateurs de jazz auront l'occasion d'entreprendre le trio composé de **Karen Young, Sylvain Provost et Normand Guilbeault**. Le *Bistro Plein Air*, dans le cadre de ses dimanches après-midi *Jazz Altitude*, accueille les meilleurs artistes de la scène de jazz au Québec. La programmation détaillée est disponible sur internet à www.Jazzaltitude.com Info a u 819.322.7348.

BIENTÔT À VAL-DAVID : Une fontaine/sculpture écologique au cœur du village

par **Jocelyne Aird-Bélanger**

Nous aurons bientôt le plaisir de passer chaque jour en auto, en vélo ou à pied devant une magnifique fontaine/sculpture écologique aménagée en plein cœur de notre village. La fontaine/sculpture sera constituée d'un gros bloc de moraine, près de la quelle il y aura une sculpture-girouette où 3 poissons de métal nageront dans le vent. Trois jets d'eau sortiront du gros bloc de pierre ainsi que quatre jets d'eau aménagées à même le sol de cette nouvelle place publique. Le tout sera entouré d'arbres et de fleurs indigènes et de vivaces. OÙ? Eh! bien juste à côté de la petite gare qui sert de bureau touristique au coin de la rue de l'Église et de la piste cyclable.

Pierre Lapointe, le maire sortant, caressait depuis longtemps le rêve d'aménager au centre du village, une place publique, un point de rencontre autant pour la population du village que pour les visiteurs. Le concept d'ensemble en été confié à deux artistes de Val-David, l'artiste multidisciplinaire **Bonnie Baxter** et **Michel Beaudry**, le sculpteur qui a réalisé l'impressionnante girouette à trois têtes. Baxter et Beaudry offrent bénévolement leur temps, leur expérience et cette sculpture en témoignage d'appréciation à notre village.

Ils ne seront pas les seuls d'ailleurs à collaborer gratuitement à cet environnement unique. L'arpenteur géomètre **Peter Rado** étudiera le terrain choisi, en évaluera la superficie et les dénivellations et mettra également son bureau à contribution. L'ingénieur **Gilles Taché** se chargera des plans d'ingénierie. **Raymond Tisseur** transporta à ses frais l'énorme caillou qu'il a offert pour ce projet et l'électricité sera installée sans frais, par l'électricien **Michel Gareau**.

Stimulés par cette installation d'envergure, Baxter et

Beaudry ont effectué des recherches poussées qui leur ont fait découvrir la firme de bio-ingénierie **KARAJAAL Design Aquatic** dont le siège social est à St-Sauveur. Cette compagnie internationale se spécialise dans la création de jeux d'eau écologiques combinant la créativité et le savoir-faire de ses ingénieurs pour les installations et la filtration biologique des eaux. Elle a de nombreuses réalisations à son crédit dont d'immenses fontaines



Fontaine créée à Don Mills, en banlieue de Toronto, par AVIRAM et La compagnie de bio-énergie Karajal, de Saint-Sauveur, qui participera à l'installation de la fontaine de Val-David.

pour le *Cirque du soleil* à Las Vegas et d'autres installations majeures de jets d'eau à Toronto, en Inde et au Mexique.

Le projet de sculpture/ fontaine écologique de Val-David est un projet assez spécial pour cette firme à cause de la collaboration intense qu'on prévoit mettre en œuvre entre les artistes, la municipalité, les spécialistes de leur compagnie et les autres intervenants. En fait, parce qu'il a recours à la machinerie municipale et aux employés municipaux avec qui il travaillera de pair, l'artiste spécialiste des fontaines **Aviram**, qui offre aussi ses services quasi bénévolement, affirme que ce projet sera beaucoup plus économique pour la Municipalité que d'ordinaire. Dans ce cas-ci, comme la Municipalité emploie ses propres services, que les professionnels et les artistes sont bénévoles, on arrive à des coûts vraiment minimes pour une telle entreprise.

Ce projet de

Beaudry.

L'aménagement paysager de la place qui entourera la fontaine/sculpture constitue l'autre aspect d'écologie durable de ce projet. On aménagera l'ensemble pour en faire un lieu agréable et invitant. La fantaisie et la magie qui se retrouvent dans les œuvres de Baxter et Beaudry, devraient se retrouver ici au milieu des arbres, des vivaces et des plantes de notre région. Bonnie Baxter travaillera à ce coin de nature intégré avec une équipe de jardiniers soucieux de l'environnement. Les enfants seront aussi impliqués dans cette belle aventure puisqu'on leur expliquera le fonctionnement de la purification des eaux de la fontaine et qu'on les initiera à l'entretien des plantes et de l'ensemble du site avec l'aide de moniteurs chevronnés. Les plantes seront identifiées pour permettre de les connaître et de les reconnaître dans leur environnement.

Ce projet d'art public résulte de la collaboration de plusieurs personnes qui ont à cœur la qualité de vie dans ce village où nous avons choisi de vivre. En développant un sentiment d'appartenance pour ce nouvel aménagement public, on espère éviter le vandalisme. Avec l'installation de cette sculpture/fontaine et de cette place communautaire, le cœur de notre village reflétera



Esquisse indiquant la situation de la sculpture et de la fontaine. Nous devrions voir dans le mois qui viennent cette installation bien en place au coin de la rue l'Église et de la piste cyclable.

de manière éloquent la présence d'artistes de valeur dans notre milieu et l'importance capitale de la nature pour notre communauté. La fontaine et son environnement unique enchanteront les gens de Val-David et les nombreux touristes qui passent chez nous, hiver comme été en roulant, en glissant sur leur skis ou tout simplement en marchant !

Infos : <http://www.karajal.com>
www.floatingystems.com • www.bonniebaxter.com
www.michelbeaudry.ca

Le MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DES LAURENTIDES



Nathalie Doyen, 2009, œuvre au Sentier Art3 à Mirabel.

À compter du **11 octobre**, le Musée d'art contemporain des Laurentides présentera au public, du **mardi au dimanche de 12h à 17h**, les œuvres sélectionnées en vue de la vente aux enchères tenue le **25 octobre 2009 à 13h30**. En effet, pour une septième année consécutive, la Fondation du MAC des Laurentides convie le public à cet événement bénéfice réunissant des œuvres prestigieuses et des collectionneurs passionnés venus soutenir la mission du Musée. Il en coûtera 25\$ du billet incluant le catalogue et le vin et fromage. Suivront, du 1er novembre 2009 au 5 septembre 2010, cinq expositions tout aussi remarquables les unes que les autres.

Infos : www.museelaurentides.ca • 450-432-7171.

Les élèves des écoles de Val-David tiennent à remercier les membres de l'AFEAS de Val-David qui leur ont remis un chèque de 450\$. Ce montant servira à acheter des vêtements d'hiver à ceux qui en ont besoin pour être au chaud avec la saison froide qui arrive. Merci aux membres d'avoir pensé aux enfants de l'école.

Club Marviya
 Riviera Maya - Mexique
Hotelito & Studios
 Un petit coin du paradis à découvrir...
www.marviya.com
 Réservation Canada (450) 492-9094 Destination Mexique 011-52-(998)-871-0049

À tous les dimanches
Brunch 18⁵⁰\$

Les mardis soir
Moules et frites 16⁹⁵\$ à volonté

AUBERGE du VIEUX FOYER
 VAL DAVID

3167, 1^{er} rang Doncaster, Val-David
(819) 322-2686 • 1 800 567-8327

CLINIQUE VITALITÉ
 DE VAL-DAVID

- ACUPUNCTURE
 Sophie Soliman 819.323.9227
- MASSOTHÉRAPIE
 Marie-Josée Larouche 819.323.7532

Obtenez 25% d'escompte pour votre premier massage suédois à la Clinique Vitalité de Val-David, sur présentation de ce coupon. Découvrez le bien-être que procure un massage en profondeur.

50e de LA BUTTE À MATHIEU :
 Ne manquez pas notre reportage dans l'édition de décembre du **Ski-se-Dit**

LES ATELIERS DU DIMANCHE
 AVEC SYLVIE FAIVREAU

Pour informations et inscription : www.atelierdesjardins.com 819-326-7477

11 ET 18 OCT.
VEILLEUSE BONHOMME DE NEIGE (DÉBUTANT)
 De 9:00H à 16:00H \$180.00 tout compris (pièce, pinceaux, peintures)

25 OCT. ET 1 NOV.
LES 7 TRÂINEAUX (INTERMÉDIAIRE) PORTE-MANTEAU ET RANGE-MITAINES
 De 9:00H à 16:00H \$120.00 + porte-manteau (\$130.00) ou plaque de bois seule (\$22.00) *Apportez vos pinceaux et vos peintures

8-15-22 NOV.
OURSON ET SKIS (INTERMÉDIAIRE) TABLE AVEC TIROIR
 De 9:00H à 16:00H \$180.00 + table (\$325.00) ou plaque de bois seule (\$22.00) *Apportez vos pinceaux et vos peintures

29 NOV. ET 6 DÉC.
SOLDAT EN TUYAU (DÉBUTANT)
 De 9:00H à 16:00H \$120.00 + pièces (\$85.00) *Apportez vos pinceaux et vos peintures

11 DÉCEMBRE
DÉCORATIONS DE NOËL (DÉBUTANT)
 De 9:00H à 16:00H \$60.00 + pièces (\$30.00) *Apportez vos pinceaux et vos peintures

Le cinéma MAISON

Primeurs OCTOBRE 2009

6 octobre
Les ruines de ma vie
 My life in ruins
 Comédie

13 octobre
La proposition
 The proposition
 Comédie

20 octobre
Transformers : la revanche
 Transformers : revenge of the fallen
 Science-fiction

27 octobre
L'ère de glace : l'aube des dinosaures
 Ice age : dawn of dinosaurs
 Famille

Le bonheur de Pierre
 Comédie Québec/France

Nouveau livre en location Hell.com de Patrick Senécal

VIDÉO du Carrefour
 2510, de l'Église, Val-David - 819.322.2741

Nous reproduisons, dans cette page, un intéressant article de Louis-Gilles Francoeur, réputé chroniqueur en environnement au Devoir, sur le dossier du parc régional Dufresne. Avec la permission du journal Le Devoir.

À VAL-DAVID, DANS LES LAURENTIDES *- Un parc Dufresne électoral ou permanent?*

Louis-Gilles Francoeur, Le Devoir, 18 septembre 2009

Un autre de nos parcs régionaux se retrouve au coeur du jeu électoral municipal, mais, cette fois, si la population de Val-David le décide, une pièce de ce patrimoine collectif, le parc Dufresne, sortira pour de bon des griffes des promoteurs immobiliers et des politiciens qui les appuient.

En effet, la population de cette petite municipalité des Laurentides, bien connue pour son exceptionnelle vitalité artistique, décidera par référendum aux élections municipales de novembre si sa portion du parc régional Dufresne sera remise entre les mains d'une fiducie d'utilité sociale, ou si son sort peut encore changer après chaque élection, au gré des administrations municipales qui se succéderont.

Le sort de plusieurs territoires voués à la conservation de la nature, de biens patrimoniaux ou d'aires récréatives demeure toujours incertain tant qu'il est soumis aux aléas de la politique municipale. Un maire se fait-il élire sur la promesse de créer un parc? Son successeur, s'il s'est acoquiné avec des promoteurs immobiliers, peut remettre le projet en question ou même céder des parties de parc, comme on l'a vu à Longueuil, à des promoteurs immobiliers. Dans ce contexte, la protection accordée aux parcs municipaux ou régionaux n'a pas plus de valeur que la moyenne des promesses électorales.

Mais dans une fiducie d'utilité publique, les choses se passent autrement. Les fiduciaires, une fois nommés, ont l'obligation légale et unique de poursuivre les fins inscrites dans la charte. Ils ne peuvent modifier ces statuts à leur gré, ce qui protège la vocation d'un parc à long terme par un mur de béton juridique. En conseil, un maire et sa majorité peuvent toujours changer la vocation d'un parc municipal ou aliéner une partie de son territoire. Mais le même maire est ses conseillers ne peuvent plus, quand ils siègent au sein d'une fiducie d'utilité publique, modifier ou aliéner le même territoire, sauf pour l'agrandir, jamais pour en céder des parties aux petits copains se mêlant de spéculation foncière

qu'on retrouve dans l'ombre de certains candidats en période électorale.

Des coûts

Il sera intéressant de voir si l'évolution des mentalités à Val-David fera pencher cette fois le vote en faveur de la fiducie proposée pour rendre permanente la protection du parc Dufresne. Dans le passé, le manque de vision d'une partie de cette population lui a coûté cher...

Au début de son premier mandat, à la fin des années 1970, le gouvernement du Parti québécois avait offert 2 millions à Val-David pour poursuivre l'agrandissement du projet de parc lancé par des citoyens. La population avait alors refusé d'aller de l'avant et perdu la subvention... Les plus chauvins disaient qu'on allait dépenser de l'argent pour les «gens de la ville». D'autres, qu'on ne savait pas ce que ça allait coûter, qui paierait ou si «ça rapporterait»!

Pourtant, le lieu avait déjà commencé à attirer les premiers amateurs d'escalade du Québec, qui s'ajoutaient aux randonneurs et skieurs de fond qui glissaient avec plaisir sur les sentiers qu'avait tracés Jack Rabbit lui-même, comme les pistes Maple Leaf et Gillespie. Dans les années 1990, une famille très ancrée dans son milieu, la famille Dufresne, donne et vend à la municipalité toute une série de terrains derrière la Sapinière. En l'an 2000, Val-David s'implique officiellement dans un projet de parc, dont on débat publiquement. Ce débat incitera un promoteur local, Sylvain Cousineau, à devancer la municipalité et à mettre la main sur ces terrains dont il fermera l'accès au public pendant des années à moins que la municipalité n'autorise ses projets immobiliers, ce qui lui sera refusé.

Il faudra attendre l'élection du maire Pierre Lapointe et de ses conseillers en 2005 pour que le projet d'expropriation démarre. Mais cette fois, il faudra payer 4,2 millions dans une entente hors cours pour mettre la

main sur ce qui va devenir le parc Dufresne d'aujourd'hui. À la même époque, la MRC zone le territoire à des fins de conservation, mais en laissant dans son schéma des trous béants qui permettraient notamment la construction d'hôtels, d'équipements et d'activités aux lourdes répercussions, voire, peut-être, de résidences, pourvu que le tout cadre avec une « vocation récréative », ce qui est fort large.

Le parc Dufresne s'étend aussi du côté de Val-Morin, mais sur un territoire sensiblement moins grand. Toutefois, Val-Morin ne donne pas la priorité à la conservation, mais à la récréation intensive. On y a tenu des courses extrêmes et depuis que Val-David parle de fermer définitivement sa partie aux quads et à toute installation récréative importante, les promoteurs alléchés par la possibilité de s'installer dans un territoire de cette valeur font non seulement front commun avec Val-Morin contre le projet de fiducie d'utilité sociale de Val-David, mais s'opposent ouvertement à la candidate à la mairie, Nicole Davidson, qui entend poursuivre le projet du maire Lapointe de sortir le parc des aléas de la politique partisane et assurer sa pérennité par une fiducie d'utilité sociale.

Le député péquiste du comté, Claude Cousineau, nous confiait l'été dernier que si les citoyens votent en faveur de la fiducie d'utilité sociale, il parrainerait et défendrait lui-même à l'Assemblée nationale un projet de loi privé pour la créer. Et on raconte dans les hautes sphères du ministère des Affaires municipales qu'avec un verdict favorable des citoyens, personne n'aurait d'objection valable contre un tel projet.

Il est quand même étonnant de voir dans un dossier comme celui du parc Dufresne de Val-David à quel point les impératifs et les besoins en matière de conservation ne s'imposent pas d'eux-mêmes à tous en plein XXI^e siècle et comment il est encore difficile de « vendre » à certains segments de la population un projet visant à rendre impossible chez eux une saga comme celle du parc du Mont-Orford.

LA MURALE « AUTOUR DE MON JARDIN » DE RENÉ DEROUIN AU METRO DUFRESNE

La marche d'un projet historique

Par Michel-Pierre Sarrazin
Textes et photos
Photo 5 : Lucien Lisabelle

L'idée lui est venue au printemps 2008 au cours d'un lunch au village. Chez René Derouin, le fil d'Ariane entre son oeuvre passée et ses monumentales créations récentes ne se rompt jamais. Au fond, l'idée lui est venue quelque part il y a quarante-six ans, quand il commençait à forger son écriture avec *Toutbête*, dans son atelier de Varennes. Ou même en 1955, à Mexico, où il a compris l'art comme un engagement et un moteur de changement social. Cette idée du discours artistique qui reconnaît le territoire, la nature et l'humanité comme composantes persistantes d'une oeuvre sur l'identité et la survie d'une culture, d'un lieu. En déployant sur le plus important édifice du village une murale de 475 pi., qui en fait le tour au milieu d'un florilège de plantes, d'oiseaux (les outardes poursuivent leur vol sur les quatre faces de l'édifice), de poissons, René Derouin donne à Val-David une place majeure dans l'histoire de l'art contemporain. Une place qui aura dans les années à venir un retentissement et des conséquences importantes pour l'art et la place de l'art dans l'architecture intégrée à des bâtiments commerciaux.¹

Pour ce qui est de l'exécution de ce projet colossal, l'artiste de soixante-treize ans a rassemblé sa garde rapprochée de collaborateurs qui participent directement à la création de l'oeuvre : **Jeanne Molleur, Guy Davidson, Louise Blanchard, Michèle Campeau, Robert Foissy** travaillent le bois (un aggloméré marin, résistant à l'eau) et la couleur (un nouveau latex), pendant que **Sylvie Flamand** prépare l'aménagement du paysage. Un défi considérable, une oeuvre collective, qui trouvera son premier aboutissement au printemps 2010. Une oeuvre qui suivra les saisons et l'évolution de la nature. Il faudra attendre l'été prochain pour voir surgir sur les murs du Metro Dufresne des formes dessinées au pochoir, des reliefs suspendus entre les vignes, une gigantesque histoire de la beauté du monde, racontée d'un trait continu que la végétation, dans les parterres autour et sur la surface même du bâtiment, s'appropriera pour la fondre au



chaos superbe des saisons.

De cette manière, l'idée que Val-David est un village dédié à la culture et au plein air prendra finalement tout son sens. Quelque chose changera dans le regard des gens qui iront faire leurs courses chez Dufresne. Quelque chose de vital s'installera dans l'esprit des gens, un effet de l'art sur le quotidien, comme dans ces lieux où des cathédrales, des tours et des monuments donnent aux visiteurs l'impression d'entrer dans l'Histoire. Avec cette oeuvre, Val-David est en train de réécrire son histoire. Soyons patients, laissons le conteur René Derouin attacher ensemble tous les fils de ce récit, qui parle de nous et de ce que nous aimons.

¹ - Lors de notre visite à l'atelier de René Derouin, le cinéaste Martin Frigon recueillait des images pour son prochain documentaire sur le patrimoine architectural dans les Laurentides. Nous en reparlerons.

LÉGENDE DES PHOTOS

1 - Esquisses et dessins : Au cours de l'été 2008, durant son séjour en Gaspésie, René Derouin dessine dans ses carnets tous les éléments de la murale. À partir de ces dessins, et d'autres images qu'il cueille dans son répertoire, il compose le collage définitif, recoupant des mois de recherches sur les plantes et oiseaux familiers de notre milieu.

2, 3 - Louise Blanchard et Michèle Campeau tracent les motifs sur les grands panneaux de bois qui seront gravés ensuite à la toupie par **Guy Davidson**.

4 - À l'aide d'acétates découpés formant de pochoirs, l'artiste et ses partenaires dessinera au printemps prochain, sur les murs mêmes du bâtiment, des ombres vertes changeantes selon la lumière et l'heure du jour.

5 - Jacques Dufresne a tout de suite compris la portée du projet de l'artiste. Il a engagé des frais importants pour permettre l'exécution de la murale et adapter le bâtiment aux exigences de cette création gigantesque. Tout l'environnement du marché Metro Dufresne sera intégré au paysage par la couleur et l'aménagement des surfaces.



ON EST TOUT VERT !



AVIS PUBLIC

SCRUTIN REFERENDAIRE du 1er novembre 2009

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes inscrites sur la liste référendaire de la Municipalité :

- Un scrutin est nécessaire à la suite de l'adoption de la résolution numéro 09-08-250 adoptée le 11 août 2009
Titre : Fiducie d'utilité sociale – Référendum consultatif
Objet : Faire approuver la création d'une fiducie d'utilité sociale par la Municipalité pour protéger et conserver le parc régional Dufresne à perpétuité.
- La résolution numéro 09-08-250 décrétant le référendum ainsi que la résolution numéro 09-10-319 approuvant la question référendaire peuvent être consultées du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 à la mairie, 2579 rue de l'Église, Val-David.
- La question référendaire est la suivante :
Approuvez-vous la création d'une fiducie d'utilité sociale, par la municipalité du Village de Val-David, aux fins d'assurer la protection et la conservation du parc régional Dufresne pour la perpétuité ?
- Le scrutin concerne l'ensemble de la Municipalité.
- Un vote par anticipation sera tenu aux lieux, heures et date ci-dessous indiqués :
Dimanche 25 octobre 2009 de 12h00 à 20h00
À l'école Saint-Jean-Baptiste au 2580, rue de l'Église, Val-David
- Les bureaux de vote, le jour du scrutin, seront ouverts aux lieux, heures et date ci-dessous indiqués :
Dimanche 1er novembre 2009 de 10h00 à 20h00
À l'école Saint-Jean-Baptiste au 2580, rue de l'Église, Val-David
- Le recensement des votes sera effectué aux lieux, heure et date ci-dessous indiqués :
Dimanche, 1er novembre 2009 à compter de 20h05
À l'école Saint-Jean-Baptiste au 2580, rue de l'Église, Val-David suivi de l'annonce des résultats dans la soirée.
- L'électeur doit s'identifier au scrutateur avant d'être autorisé à recevoir son bulletin de vote. L'électeur doit établir son identité en présentant sa carte d'assurance-maladie délivrée par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, son permis de conduire permanent ou son permis probatoire délivrés sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec, son passeport canadien, un certificat de statut d'indien ou une carte des Forces armées.
- Pour plus d'information : 819 322-2900.

Donné à Val-David, ce 15 octobre 2009

André Desjardins
Directeur général / Secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC DU SCRUTIN

SCRUTIN du 1er novembre 2009

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

- Un scrutin sera tenu pour l'élection générale en cours dans la municipalité ;
- Les candidats à cette élection pour les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de maire ASSELIN , Dominic 1319, rue Le Villageois	Équipe Asselin	Poste de conseiller - District #4 FORGET , Dominique 2374, rue Bastien	Équipe Davidson
DAVIDSON , Nicole 1285, rue Davidson	Équipe Davidson	HAYS , Daniel, 2030, rue Rivard	Équipe Asselin
BOISVERT , René 1516, rue du Dinandier		Poste de conseiller - District #5 AUCLAIR , Raymond 1775, rue Raymond	Équipe Davidson
Poste de conseiller - District #1 LACHAINE , Johanne 1235, rue Dion	Équipe Asselin	LESSARD , Jean 2155, rue Riverside	Équipe Asselin
STRACHAN , Barbara 2960, 1er rang de Doncaster	Équipe Davidson	Poste de conseiller - District #6 HÉBERT , Claude 1313, 7e rang	Équipe Davidson
Poste de conseiller - District #2 KELLER , Jean-Jacques 2500, rue Faubert	Équipe Asselin	PAQUIN , Manon 1325, 7e rang	
LÉVESQUE , Daniel 2367, rue Deschamps	Équipe Davidson	QUINTIN , Jean 1236, rue Jean-Baptiste-Dufresne	Équipe Asselin
Poste de conseiller - District #3 CHARLEBOIS , Denis 1953, rue du Cap	Équipe Davidson		
TOUSIGNANT , Alain 1455, rue du Mont-Césaire	Équipe Asselin		

- DE PLUS, prenez avis que les bureaux de vote par anticipation seront ouverts aux lieux, heures et date ci-dessous indiqués :
Dimanche 25 octobre 2009 de 12h00 à 20h00
À l'école Saint-Jean-Baptiste au 2580, rue de l'Église, Val-David
- QUE les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts aux lieux, heures et date ci-dessous indiqués :
Dimanche 1er novembre 2009 de 10h00 à 20h00
À l'école Saint-Jean-Baptiste au 2580, rue de l'Église, Val-David
- QUE le recensement des votes sera effectué aux lieux, heure et date ci-dessous indiqués :
Dimanche 1er novembre 2009 à compter de 20h05
À l'école Saint-Jean-Baptiste au 2580, rue de l'Église, Val-David
suivi de l'annonce des résultats dans la soirée
- QUE l'électeur doit s'identifier au scrutateur avant d'être autorisé à recevoir ses bulletins de vote. L'électeur doit établir son identité en présentant sa carte d'assurance-maladie délivrée par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, son permis de conduire permanent ou son permis probatoire délivrés sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec, son passeport canadien, un certificat de statut d'indien ou une carte des Forces armées.
- Chaque électeur autorisé à recevoir ses bulletins votera donc **3 fois (1 fois pour le maire, 1 fois pour son conseiller et 1 fois pour se prononcer sur la question référendaire)**.
- Pour plus d'information : 819 322-2900.

Donné à Val-David, ce 15 octobre 2009

André Desjardins, président d'élection

AVANCEZ EN ARRIÈRE !

Un petit tour dans l'univers des couches lavables

Par **Jacinthe Rondeau**

Quoi? Retourner aux couches lavables? Je vois d'ici frémir toutes ces générations de femmes qui ont plié, piqué, trempé et lavé À LA MAIN Oh combien de ces détestables rectangles de coton... Rassurez-vous, ce temps est bel et bien terminé. Les couches lavables d'aujourd'hui sont pratiques et faciles d'entretien, en plus d'être très jolies! Voici donc un petit survol des bonnes raisons de passer des couches jetables aux lavables.

Pratiques : Oubliez les langes épais et les épingles de sûreté. Les couches lavables modernes se ferment à velcro ou à pressions, sont aussi performantes que des jetables et se lavent à la machine, sans trempage.

Santé du bébé : Plusieurs composantes des couches jetables sont nocives pour les bébés, pour diverses raisons :

- le **polyacrylate de sodium** est la composante principale du gel qui absorbe le pipi. Il assèche

tellement (trop), qu'il faut alors recourir à des crèmes hydratantes.

- Le blanchiment au chlore des couches laisse des résidus de **dioxines**. Cette substance se stocke dans les graisses pour 30 ans et est classée **cancérogène** par l'OMS.
- La température interne des couches jetables est d'un degré plus élevée que dans une couche de coton. Certains chercheurs y voient un lien direct avec la baisse de la fertilité chez les garçons.
- L'effet « fesses au sec » tant vanté retarde l'âge de la propreté, qui est passé de 12 mois à plus de 24 mois dans les pays où les couches jetables sont largement utilisées.
- Les couches jetables ne respirent pas et emprisonnent l'ammoniaque contenu dans l'urine, ce qui accroît l'érythème fessier.

Écologiques : Ici, quelques chiffres en vrac. Les couches jetables au Québec c'est :

- 600 millions de couches jetées **par année**
- Le 3^{ème} déchet en importance dans nos sites d'enfouissement avec ses **60 000 tonnes!**

- 1 bébé aux couches jusqu'à la propreté = 1 tonne de déchets!
- Les couches jetables sont un tel problème à l'enfouissement (elles gonflent, créent du lixiviat et polluent les nappes phréatiques en plus de prendre de 200 à 500 ans à se décomposer, pour 5 heures d'utilisation en moyenne!) que plusieurs municipalités du Québec subventionnent l'achat de couches lavables! À quand cette subvention à Val-David?

Économiques : De la naissance à la propreté, un enfant utilisera pour environ 3000\$ de couches jetables. Une trousse de départ en couches lavables coûte entre 300\$ et 600\$, dépendamment du système choisi (plates, moulées, à poche, TE1... j'y reviendrai!). Bien que cela représente beaucoup d'un coup, il s'agit bien d'un investissement, car même en ajoutant le coût de l'électricité pour le lavage et le séchage, on reste gagnant, d'autant plus si ces couches sont utilisées pour un deuxième enfant.

Une façon amusante d'économiser encore plus est

de fabriquer soi-même ses couches. Une couche « ultra-moderne » TE1 (se vend environ 25\$ en boutique) coûtera moins de 10\$ de tissu alors qu'une couche moulée en flanelle coûte aussi peu que 4\$ en tissu et garnitures, si on utilise des tissus neufs. En effet, vos couches peuvent très bien être taillées dans vos vieux t-shirts et « coton ouaté », tant qu'ils sont 100% coton!

Pour des informations plus détaillées, visitez :

www.bulledecoton.org, un organisme français voué à la promotion des couches lavables.

www.subventioncoucheslavables.com, pour vraiment plein d'infos pertinentes, dont un portrait détaillé des avantages des lavables conçu pour les municipalités.

Jacinthe, partenaire de l'atelier *Sous Toutes les Coutures*, offre des cours de fabrication de couches pour tous niveaux. Et pour ceux qui n'ont pas la main habile, elle confectionne les couches de votre choix dans une variété de tissus, incluant les tissus bio, sur mesure pour votre budget. *Sous Toutes les Coutures* 819-322-1297

LA GRIPPE : Pour la mettre en échec

La Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination (CCSPV) veut contribuer à limiter le nombre d'hospitalisations et de décès attribuables à la grippe. La CCPV désire accroître le nombre de personnes vaccinées contre cette infection qui peut causer la pneumonie, une infection du sang (bactériémie), une inflammation du liquide qui entoure le cerveau et la moelle épinière (méningite) et une infection des oreilles et des sinus (particulièrement chez les enfants).

La vaccination, c'est pour qui ?

Les parents devraient s'assurer que leurs enfants ont reçu toutes les doses du vaccin antipneumococcique conjugué. Le vaccin antipneumococcique conjugué est administré aux enfants de 5 ans et moins. Il est recommandé que toutes les personnes âgées de 65 ans et plus et toutes les personnes âgées de 2 à 65 ans présentant un diabète, une maladie pulmonaire comme la MPOC ou d'autres complications reliées au tabagisme, une maladie cardiaque, toute maladie qui entraîne un déficit immunitaire, une maladie rénale, un alcoolisme ou une maladie hépatique reçoivent le vaccin antipneumococcique. Le vaccin antipneumococcique polysaccharidique est administré aux adultes et aux enfants de plus de 5 ans qui présentent un risque élevé de pneumococcie.

Faites-le dès maintenant

Il ne faut administrer le vaccin antipneumococcique polysaccharidique qu'une seule fois chez la plupart des adultes. De plus, ce vaccin peut être administré en tout temps au cours de l'année.

DEMANDEZ dès aujourd'hui à votre professionnel de la santé de vous parler du vaccin antipneumococcique!

Renseignements clés sur le virus de la grippe H1N1

Le virus de la grippe H1N1 est une nouvelle souche d'influenza pandémique, différente de celle de grippe saisonnière. Les individus ne disposent pas d'une immunité naturelle les protégeant contre ce virus. Le virus de la grippe H1N1 s'est manifesté en avril 2009 et la surveillance de sa propagation indique qu'il touche davantage les personnes jeunes et en santé que ce n'est le cas pour la grippe saisonnière habituelle, laquelle touche généralement davantage les personnes âgées et les jeunes enfants. Les personnes ayant une maladie sous-jacente et les

femmes enceintes ont un risque plus élevé de développer une forme plus grave de la maladie.

Qu'est-ce que le virus de la grippe H1N1?

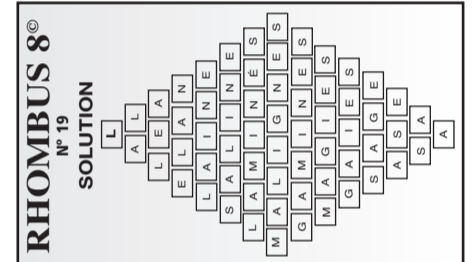
Le virus de la grippe H1N1 - que l'on appelle communément la grippe porcine chez l'humain - est une maladie respiratoire qui affecte le nez, la gorge et les poumons. Ce virus infecte normalement les porcs, mais il a été transmis à l'humain.

La maladie attribuable au virus H1N1 est plutôt bénigne jusqu'à maintenant au Canada, mais la population doit être prête en vue de l'apparition d'une forme possiblement plus grave du virus cet automne.

Comment se propage-t-il?

Le virus de la grippe H1N1 est contagieux et se propage de la même façon que la grippe saisonnière habituelle. Le virus est transmis lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue, et alors leurs microbes pénètrent dans le nez, les yeux, ou la gorge d'un autre individu. Ces microbes peuvent également se retrouver sur des surfaces dures, comme les comptoirs ou les poignées de porte, et peuvent alors se retrouver sur nos mains puis transmis au système respiratoire en se touchant la bouche ou le nez. Il n'est pas possible de l'attraper en consommant du porc ou des produits du porc ni par transfusion sanguine.

Composer le 1-800-454-8302, la ligne d'information dédiée au sujet du virus de la grippe H1N1. OU combattez la grippe. ca



CHANTAL MARTIN

Praticienne de
la Méthode
Feldenkrais^{MD} (AFQ)
Massothérapeute (FQM)

Massothérapie

Pour soulager le mal de dos, améliorer
le sommeil, augmenter la résistance aux stress

Conscience de soi par le mouvement

avec la Méthode Feldenkrais^{MD}
Pour améliorer la souplesse, la coordination
ainsi que la posture et la respiration

819 322-3081 • 514 606-7000

chantalmartin7@yahoo.ca
Émission de reçus officiels pour votre assurance

BMR le groupe
Eugène Monette inc.
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION • VENTE & PRÉPARATION DE POUTRES
OUVERT 7 JOURS
au centre de la rénovation
Depuis toujours
LIVRAISON GRATUITE
1-800-265-3833
VAL-DAVID 2650, 1 Rg, Doncaster 819-322-3833
STE-MARGUERITE 310, Ch. Ste-Marguerite 450-228-2526

Clef DES CHAMPS
Herbes,
thés et épices biologiques
Présents dans notre
communauté depuis 1978!
Infusions
Capsules
Teintures
Huiles
Onguents
et plus...
Marché Métro Dufresne | Val-David
Famiprix Éthier-Normand | Val-David
Rouge Tomato | Val-David
Pommier Fleuri | Ste-Agathe
Boutique des Becs-Fins | Val-David
Équitable • Sans OGM • Non irradiés • Non fumigés
819-322-1561 www.clefdeschamps.net



LOISIRS ET CULTURE

HALLOWEEN AU VILLAGE

LE SAMEDI 31 OCTOBRE

Toute une journée pour bien en profiter!

EN JOURNÉE

CONTE À SAVEUR D'HALLOWEEN

10 h à la bibliothèque

(Activité d'éveil à la lecture pour les 3 à 5 ans)

Citrouilline la sorcière attend impatiemment la venue de sa cousine Philoma. Cela fait un siècle qu'elles ne se sont vues. Avec les petites sorcières et sorciers qui voudront bien venir l'aider, Citrouilline, toujours coquine, lui prépare un bien drôle de tour... Hi! Hi! Hi!

ATELIERS POUR PETITS ET GRANDS

CHALET DION (4 \$ chacun)

10 h à 12 h

On décore nos citrouilles

(apportez vos citrouilles)

13 h à 15 h

On cuisine de petits plats

Nombre de places limité. Réservez tôt.

Information et réservation : Marie-Lou Piché 819.322.2900 poste 248.

À noter : la salle sera fermée entre 12 h et 13 h.

EN SOIRÉE

18 h à 20 h

MYSTÈRE ÉNIGMATIQUE SUR LA RUE DE L'ACADÉMIE ET DANS L'ÉCOLE STE-MARIE

Xénia a besoin de vous pour se libérer d'une étrange créature...

Vous en resterez marqué pour la nuit!

INVITATION - FAITES PARTIE DES ACTEURS DE LA FÊTE!

Réservez un chapiteau que vous pourrez partager, décorer et animer à votre guise.

Activité organisée en collaboration avec la Fondation Dufresne.

Information et réservation : Yanik Falardeau 819.320.0169.

EXPO astronomie



De tous temps, la voûte céleste a fasciné les hommes, alimentant notre imaginaire sur nos origines et notre place dans l'univers. Notre connaissance à son sujet n'a cessé d'évoluer et continue de s'approfondir avec des moyens technologiques toujours plus sophistiqués, tel le télescope spatial Hubble. Depuis l'Antiquité, la vision que nous avons de notre univers s'est constamment transformée, selon les lieux, les époques et les croyances.

Pour souligner l'Année mondiale de l'astronomie, la bibliothèque accueillera l'exposition *L'astronomie et les hommes ou L'histoire de l'astronomie, de la Grèce antique jusqu'à maintenant*. Gracieusement prêtée par la *Fédération des astronomes amateurs du Québec*, cette exposition haute en couleurs ne sera à la bibliothèque que durant la *Semaine des bibliothèques publiques du Québec*, du **20 au 24 octobre**.

À ne pas manquer!

PATINER et nager



Val-David est heureuse de rembourser à ses résidents les frais de non-résidents payés à l'inscription des cours de natation et de patinage, au programme de hockey mineur et à l'abonnement annuel au bain libre du Centre sportif de Sainte-Agathe.

À défaut d'avoir chez nous ces infrastructures, nous avons ainsi la chance de profiter de celles de nos voisins qui nous accueillent avec plaisir.

Il suffit de présenter son reçu à la mairie, dans un délai d'un (1) an de la date du reçu, pour obtenir ce remboursement.

COMMENT JOINDRE les services municipaux

MAIRIE

2579, rue de l'Église, Val-David
Tél. : 819.322.2900
Télé. : 819.322.6327
info@valdavid.com

BIBLIOTHÈQUE

1355, rue de l'Académie, Val-David
Tél. : 819.322.2900 poste 233
Télé. : 819.322.6327
bibliotheque@valdavid.com

BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

2525, rue de l'Église, Val-David
Tél. : 819.322.2900 poste 235
Télé. : 819.322.3204
tourisme@valdavid.com

Rédaction :
Suzanne Gohier



Suite au verso

LOISIRS ET CULTURE

CONCERT de Noël



Les choristes de la chorale de Val-David se sont déjà mis à la tâche pour vous préparer un concert à la hauteur des couleurs et des joies de Noël. Des chants de la Nativité sont au programme, ainsi que des airs anciens, traditionnels, classiques et populaires.

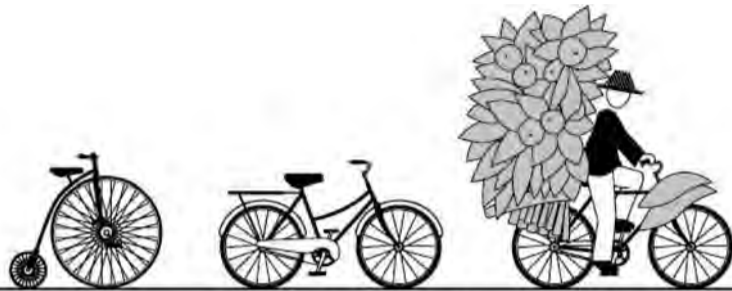
Si le coeur vous en dit, joignez-vous à nous, la

porte est grande ouverte et venez mêler votre voix à la nôtre pour chanter, vibrer, rire et fraterniser.

Le dimanche 20 décembre à 15 h
À l'église de Val-David
Admission : 20 \$
Information et billets :
Lucille Rocheleau 819.322.5786

ENVIRONNEMENT

COLLECTE de vélos



cyclonordsud.org

Le Comité consultatif sur l'environnement de Val-David s'associe à celui de Sainte-Agathe-des-Monts pour vous inviter à contribuer à la collecte de vélos organisée dans le cadre de la *Semaine québécoise de réduction des déchets*.

C'est en collaboration avec l'organisme *Cyclo Nord Sud* que la collecte aura lieu, place Lagny à Sainte-Agathe, le **samedi 24 octobre prochain de 10 h à 13 h**. Des membres *Club optimiste de Ste-Agathe* seront également présents pour vous recevoir.

Les bicyclettes doivent être fonctionnelles, même si elles sont légèrement endommagées. Il faut savoir que *Cyclo Nord Sud* procède à la redistribution de ces vélos dans les pays du Sud dont, ces dernières années, en Haïti et au Mali.



Ces vélos peuvent faire une grande différence dans la vie des gens qui n'ont pas les moyens d'avoir un véhicule motorisé et où les transports en commun sont à peu près inexistantes.

Afin d'aider à couvrir les frais de transport, une contribution de 12 \$ par vélo est demandée. En échange, un reçu pour fins d'impôt vous sera remis pour la valeur marchande du vélo ET du don en argent.

Une visite du site Internet www.cyclonordsud.org vous convaincra que *la vie de votre vélo ne fait que commencer*.

Information : Karine Courchesne - 450.472.9162



Val-David
en santé
présente



0-5-30
COMBINAISON PRÉVENTION

SONDAGE

Un grand merci aux 135 citoyens qui ont répondu au sondage de Val-David en santé en juin dernier. Voici quelques grandes lignes des résultats obtenus.

Utilisation de la voiture pour aller au cœur du village

Huit pour cent des répondants n'utilisent jamais leur voiture pour aller au cœur du village, alors que 21 % l'utilisent rarement, 31 % fréquemment et 40 % toujours. Ces réponses varient beaucoup évidemment selon les districts et les distances à parcourir. Par exemple, 64% de ceux qui demeurent à moins de 1,6 km du cœur du village utilisent jamais ou rarement leur voiture, alors que 86 % de ceux qui sont à 3 km ou plus l'utilisent fréquemment ou toujours.

Raisons pour utiliser la voiture

Le mauvais temps (39%), les distances à parcourir (38%), les risques pour les piétons et les cyclistes

(16%) sont les principales raisons invoquées pour utiliser sa voiture. Le fait d'avoir à transporter des sacs d'épicerie a été mentionné très souvent dans les commentaires. Et les risques sur la route 117 et le rang Doncaster découragent également les piétons et les cyclistes.

Ce qui incite ou inciterait à faire de l'exercice

L'aménagement de sentiers et de traverses sécuritaires (58%) et l'installation de bancs le long des sentiers (28%) sont des facteurs importants pour inciter à marcher ou à faire du vélo. Entre 15 à 20 % des répondants souhaitent la mise en place de groupes de marche, de ski de fond ou de raquette. Enfin, quelques autres moyens ont été suggérés : l'aménagement d'espaces pour faire courir les chiens, un lieu de baignade, des stationnements réservés aux vélos, un gymnase à Val-David, un club de vélo, un club de tennis.

Les résultats détaillés du sondage sont disponibles sur www.valdavid.com.

EN AVANT, MARCHÉ

Val-David en santé et son Programme 0-5-30 vous invitent à participer aux *Rendez-vous d'automne de Kino-Québec*, en collaboration avec *Tourisme Laurentides*.

Jusqu'au **6 novembre**, marchez 3 x 30 minutes par semaine en bonne compagnie et courez la chance de gagner des prix. Inscription sur www.laurentides.com/sante.



Calendrier des départs disponible à la mairie, à la bibliothèque, au chalet Anne-Piché et au calendrier de www.valdavid.com (à chacune des dates du 9 octobre au 6 novembre).

PARC RÉGIONAL DUFRESNE

Ce sont les citoyens de Val-David qui décideront du sort du projet d'acte de fiducie d'utilité sociale lors du référendum du 1er novembre prochain.

Mais le Conseil peut déjà compter sur l'appui des organisations suivantes :

- Fondation David Suzuki
- Nature Québec (anciennement UQCN - Union québécoise pour la conservation de la nature)
- Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)
- Club de montagne le Canadien inc.
- Club de plein air de Val-David
- Corridor appalachien (ACA)
- Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME)
- Mountain Equipment Coop (MEC)
- Société de protection du parc Dufresne
- Société de protection foncière de Sainte-Adèle

ELECTION MUNICIPALE 2009 ET RÉFÉRENDUM Dates importantes

Vote par anticipation : 25 octobre 2009
Scrutin : 1er novembre 2009
Référendum : 1er novembre 2009
Pour voter, vous devez être inscrit. Voyez-y!

LA RUE BISSON EN COULEUR *pour dénoncer les agressions sexuelles*

Une action artistique fort originale a eu lieu vendredi le 11 septembre à Mont-Tremblant. Sept artistes de la région ont peinturé en direct sur l'asphalte ! Michel Normandeau, Nancy Martin, Nanny Caron, France Mercure, Gisèle Richer, Corinne Hémonet et Marie-Hélène Ouellette n'ont pas hésité à participer à cette activité et à laisser leur marque, tout comme plusieurs autres personnes qui s'étaient rendues sur place pour dénoncer les agressions sexuelles.



L'Élan, le Centre d'aide et lutte contre les agressions à caractère sexuel a invité la population et des artistes à peindre la rue Bisson dans le cadre de la Journée d'action contre la violence faite aux femmes. Au total, c'est près de 300 personnes qui sont venues poser une action afin de dénoncer les agressions sexuelles de façon créative. Il y a également eu distribution de plusieurs centaines de cartes postales

portant le slogan Un toucher qui laisse des marques. Les agressions à caractère sexuel, c'est criminel. Ces cartes postales s'inscrivent dans la nouvelle campagne provinciale du Regroupement québécois des CALACS.

Les agressions sexuelles touchent encore beaucoup trop de filles et de femmes, soit 1 sur 3! C'est inacceptable ! Le centre lutte activement contre les agressions sexuelles, offre des programmes de

prévention et des services d'aide aux adolescentes et aux femmes. Les intervenantes accompagnent également les victimes, que les agressions soient récentes ou passées et que les victimes aient porté plainte ou non à la police. L'Élan est un CALACS, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, la seule ressource spécialisée en agressions sexuelles dans la région.

Rappelons que la Journée d'action contre la violence faite aux femmes a pris naissance en 1978 alors que les femmes américaines manifestaient contre la pornographie dans les rues de San Francisco. Repris en 1981 par le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), des femmes de tout le continent manifestent depuis ce temps contre la violence sexuelle faite aux femmes lors de cette date.

Pour informations : L'Élan CALACS
Claudia Juteau, au bureau de Ste-Agathe
819-326-8484
Isabelle St-Martin, au bureau de Mont-Laurier
819-623-2624

CLAUDE COUSINEAU, DÉPUTÉ DE BERTRAND :

Le soutien à la Fondation réussite est vital pour l'avenir!

L'éducation doit être notre priorité. Trop souvent, nous oublions que l'avenir de notre communauté repose sur la réussite éducative des élèves de notre région. Nous devons tout mettre en œuvre afin que les jeunes terminent leurs études, explique M. Claude Cousineau.

Dernièrement, ce-ci remettait à Mme Gisèle Godreau, présidente de la Fondation pour la réussite des élèves de la Commission scolaire des Laurentides, une aide financière de 2 000\$ provenant du programme de soutien à l'action bénévole.

Ce programme d'aide à l'action bénévole est destiné à soutenir des organismes sans but lucratif de la circonscription de Bertrand oeuvrant principalement auprès des jeunes, des artistes, des aînés et des plus démunis.

COMMUNIQUÉ

SCINDER LE PARC RÉGIONAL DUFRESNE : JAMAIS

Nous déposséder de notre parc : JAMAIS

La décision du Conseil municipal de Val-David de procéder à un référendum donne raison au député qui l'exigeait depuis le début et qui avait subit les foudres injustifiées de certains individus mal intentionnés lors de cette demande.

Par ailleurs, nous tenons à rappeler au Conseil municipal que la tenue d'un référendum doit se dérouler dans le respect des principes démocratiques pour qu'il soit légitime. Concernant la question qui sera posée aux citoyens lors du référendum sur la création d'une fiducie d'utilité sociale pour le Parc régional Dufresne, il est impératif de comprendre que la question ne doit pas porter sur la protection du parc régional puisqu'il est déjà protégé par le schéma d'aménagement de la MRC des Laurentides. Il serait inacceptable que l'on formule une question dans le genre : « Êtes-vous pour la fiducie d'utilité sociale afin de protéger le Parc régional Dufresne à perpétuité ». On devait plutôt poser la question suivante : « Acceptez-vous que l'on cède notre droit de propriété du parc à une fiducie d'utilité sociale et que cette fiducie en soit l'unique gestionnaire, avec notre argent, et sans que nous n'ayons aucun pouvoir d'intervention sur cette gestion ? »

L'empressement de certaines personnes assoiffées de pouvoir et désireuses de contrôler notre parc à tout prix cache des intérêts personnels et laisserait des séquelles sur notre territoire pour les prochaines décennies. La décision prise par les profiduciaires d'agir en catimini dès le début de ce projet démontre le peu de soucis qu'ils ont pour la démocratie.

Lors de la réunion du Conseil municipal de Val-David du 14 juillet dernier les dirigeants municipaux et les profiduciaires ont pris la décision de scinder notre parc régional pour en arriver à leurs fins le plus rapidement possible : « Il est résolu que le Conseil municipal adopte le texte de l'acte de fiducie d'utilité sociale créant la Fiducie pour la conservation du parc régional Dufresne. » Quelle décision drastique et irresponsable de leur part ! Cette mesure créera à nouveau des barricades entre nos deux municipalités. Certains profiduciaires prétendent avoir de la vision, mais c'est plutôt de la division qu'ils créent.

La campagne de peur menée par nos dirigeants, la désinformation à l'endroit des citoyens et les jeux de manipulation de la sensibilité des citoyens de Val-

David pour obtenir gain de cause ont provoqué un mouvement d'inquiétude de plusieurs citoyens qui se sont mobilisés pour créer une opposition à cette fiducie. Le « **Regroupement des Citoyens pour conserver notre parc régional** » a fait, au cours des derniers mois, des démarches, des recherches et a obtenu des informations qui prouvent clairement qu'il y a d'autres solutions valables, outre la fiducie, pour gérer notre parc et pour en assurer sa protection à perpétuité, tout en demeurant pleinement propriétaires.

Le plus grand danger pour le futur de notre parc, ce ne sont pas les développeurs, mais bien les fiduciaires. Notre parc est actuellement très bien protégé contre toute forme de spéculation par le schéma d'aménagement de la MRC qui détermine les limites de la zone récréotouristique.

Les dernières communications avec les responsables de la MRC des Laurentides nous prouvent hors de tout doute que le schéma d'aménagement révisé à ce jour, que le cadastre du territoire du parc et que la grille d'affectation illustrent de façon claire et évidente jusqu'à quel point ce joyau est protégé à 100 % contre toute

Les Petites annonces

Réservations au 819 322-7969
ski-se-dit@cgocable.ca

COURS DE CHANT

Professeure diplômée et expérimentée offre des cours de chant et d'éveil musical dans la région de Val-David (et ses environs). Pour informations et tarifs, contactez Valérie Arsenault au 819-320-0360 *auditions requises pour les étudiants en chant.

PEINTRE EN BÂTIMENT

D'Artagnan votre libraire se recycle en peintre en bâtiment. 14 ans d'expérience. Pierre : 819-326-8237

AVIS DE CHANGEMENT À L'ÉTAT CIVIL

Prenez avis que DAVID KRIX, 1347, rue Continental, à Val-David, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de JESSICA BISSON, né le 10 août 1995 à Laval, et fille de Manon. En conséquence, le directeur de l'État civil inscrit le nom du sous-signé comme père de Jessica Bisson dans l'acte de naissance de cette dernière, dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : BISSON KRIX. Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'État civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration. Avis rempli et signé à Val-David, le 19 mai 2009.

forme de spéculation et qu'il n'existe aucune justification pour céder ce bien collectif à une fiducie. Quelle dépense inutile !

EN CÉDANT GRATUITEMENT NOTRE TERRITOIRE À UNE FIDUCIE, NOUS PERDONS NOTRE POUVOIR POLITIQUE DÉCISIONNEL ET NOTRE DROIT DE REGARD SUR LA GESTION ET L'AVENIR DE CE PARC CHÈREMENT ACQUIS. PROTÉGEONS CE JOYAU ET GARDONS NOTRE PARC UNIFIÉ.

C'est pour toutes ces raisons que le « **Regroupement des Citoyens pour conserver notre parc régional** » a décidé de se mobiliser afin de s'opposer à ce projet illégal et antidémocratique. Bloquons ensemble ce projet qui divise nos deux municipalités, qui divise la population et qui divise notre parc.

Le dimanche 1er novembre, jour du Référendum, allons nombreux voter contre ce projet de fiducie d'utilité sociale.

Le Regroupement des Citoyens pour conserver notre parc régional.
Réjean Paquin et Pierre Guy, porte-parole



LE STEAK MARBRÉ

834 fixe le vide d'un regard morne. La poussière fécale de ses 90 congénères irrite ses yeux rouges. L'odeur des déjections est insupportable et la chaleur torride. Une immense mangeoire de ciment débordante de bouillie jaunâtre longe la clôture de métal délimitant son enclos d'engraissement dans une ferme des prairies, parmi les 500 autres enclos semblables qui l'entourent à perte de vue. Mais 834 peut se consoler : il a une vue sur l'eau ! La piscine de purin liquide qu'il a contribué à remplir macère en effet à proximité. 834 n'est pas seul, loin de là : cinquante-sept mille veaux Angus partagent son sort ici. Il a quitté les pâturages où il est né il y a déjà quelques mois. Sa mère, 95834, a été inséminée avec le sperme du taureau « Gar precision 1680 » sélectionné pour sa production de « steak marbrés », une viande bien veinée de gras blanc, appréciée des consommateurs. « L'unité animale 834 » restera dans son enclos d'engraissement 150 jours et gagnera en un temps record le poids nécessaire pour l'abattage alors que, dans les champs, il lui aurait fallu de deux à quatre ans. Comment l'agro-industrie est-elle parvenue à ce douteux miracle ? Chacune de ces « unités animales » est nourrie au blé d'Inde, un aliment hautement énergétique comparé aux herbes des champs. Et Cargill, qui gère ces enclos, paye ce maïs un prix ridiculement bas, sous le coût de production des fermiers qui survivent avec une compensation financière gouvernementale, aux frais des contribuables. Cargill se chargera ensuite de l'abattage et de la distribution de la viande. Cependant, l'industrie doit surmonter quelques petits « problèmes ». C'est que 834, comme la majorité des veaux à l'engraissement, ne peut supporter ce régime intensif de blé d'Inde. Le rumen, le premier des quatre estomacs d'un ruminant, n'est pas fait pour le maïs, mais pour les

herbes des prairies. En fait, l'acidité de son rumen est devenue si grande que des ulcères en ont perforé la paroi et les nouvelles bactéries nécessaires pour digérer le maïs se sont rendues au foie où de gros abcès se développent rapidement. Enflé par les gaz de digestion, son rumen comprime maintenant les poumons et il risque d'étouffer. Le vétérinaire en charge de l'enclos lui insère donc un tuyau dans l'oesophage pour libérer les gaz et lui administre une dose supplémentaire d'antibiotiques pour venir à bout des abcès. Mais, parmi les bactéries qui digèrent le blé d'Inde, E.coli 0157.H7 résiste maintenant aux antibiotiques. À l'abattoir, la chaîne avance si vite que les ouvriers n'ont pas toujours le temps de nettoyer les carcasses souillées de matière fécale qui peut donc s'incorporer à la viande, notamment au steak haché. E.coli307.H7 risque donc de se retrouver dans l'estomac d'un consommateur... de l'infecter et de résister au traitement. La maladie du hamburger, ça vous dit quelque chose ? Vous avez haché à la température de la pièce avant la cuisson ? L'industrie vous en rendra donc responsable. Nous avons le dos large, mais pas à ce point là. Du temps de nos parents, les bactéries du steak haché, même laissé à côté du BBQ, ne survivaient ni à la digestion humaine, ni aux antibiotiques. De nos jours, progrès oblige, la super bactérie E.coli307.H7 y résiste allègrement grâce au beau travail des industriels. La cerise sur le gâteau : une diète de fourrage d'une semaine avant l'abattage suffirait à éliminer 80% des bactéries résistantes. Mais Cargill en a décidé autrement : pas rentable...

Vous voulez en savoir plus long : il faut lire l'ouvrage coup de poing de Michael Pollan intitulé : « Omnivore's dilemma : the natural history of four meals » publié en 2006. Si vous n'êtes pas encore végétarien, il y a de la viande bio au Marché d'été.

Rubrique-à-brac

Avez-vous quelque chose à donner?

Un meuble, un électro, un outil, n'importe quoi d'utile?

Pour inscription au journal : ski-se-dit@cgocable.caen indiquant RUBRIQUE-À-BRAC. C'est gratuit.

• **Sommier de matelas «queen» à donner.** Très propre et en bon état. Info : 322-5847

La cuisine d'automne @ VOTRE BIBLIOTHÈQUE

L'automne nous amène encore de belles journées ensoleillées, surtout ces dernières années où l'été semble commencer plus tard et s'étirer en septembre. Mais peu à peu les jours raccourcissent, le temps se rafraîchit et nous voilà dans cette saison propice à la cuisine d'automne : la confection de confitures, marinades, conserves, soupes qui réchaufferont le cœur et l'esprit durant le long hiver. Voici donc quelques suggestions de livres fourmillant de recettes d'automne que vous pourrez trouver à votre bibliothèque.

Le confiturier artisan *Yoland Bouchard* partage avec nous ses secrets dans **Le temps des confitures : plus de 100 recettes** où nous découvrons de nombreuses idées de confitures et gelées en plus de conseils, méthodes de travail, ainsi qu'une liste de l'équipement nécessaire pour bien réussir vos conserves.

Pour que les légumes cueillis au jardin ou trouvés au marché deviennent de savoureuses marinades, il faut un bon couteau, une grande marmite, quelques condiments et... un bon livre de recettes. *Frédérique Guilbaud*, nous offre **Le temps des marinades : plus de 100 recettes** document qui présente des recettes de marinades à la portée de tous.

Nous savons que nos aliments peuvent être conservés et agréments notre quotidien alimentaire tout au long de l'année. Pour nous aider à réussir nos conserves, **La bible des conserves : 200 idées de conserves santé pour économiser et encourager nos producteurs locaux** de *Louise Rivard* explique les différents modes de conservation et de stérilisation et nous encourage comme consommateur à réaliser des économies tout en encourageant les producteurs locaux.

Pour ceux qui ont envie de préparer des soupes simples et délicieuses, le livre **Les très bonnes soupes de grand-maman : 100 recettes de soupes savoureuses** de *Marie-Blanche Legault* a sélectionné pour vous une série de soupes, crèmes et potages dont plusieurs sont des classiques de la cuisine familiale.

De nombreux livres de recettes existent également pour les enfants afin d'éveiller leur intérêt à la cuisine. **Je cuisine avec maman** de *Annabel Karmel* présente des délices faciles à réaliser pour les tout-petits. Et *Garfield*, le chat amoureux des lasagnes, a aussi son propre livre de recettes concoctées par *Barbara Albright*, diététicienne renommée : **A table avec Garfield : toutes ses recettes!**

De nombreuses ressources en cuisine sont également disponibles sur Internet alors si vous désirez explorer le Web à la recherche de sites sur les conserves et marinades, voici deux suggestions : www.mangezquebec.com/conserves_marinades_confitures.html www.recettes.qc.ca/sections/marinades.php

Bon appétit!



MON AMI l'ordi

Par Lyana de Gain

Salut à vous, chers lecteurs et voisins laurentiens,

Il y a très très longtemps, dans une de mes toutes premières chroniques, j'ai parlé du fait que l'ordinateur n'est pas seulement un outil pour accomplir plusieurs tâches mais qu'il peut également servir de système de classement pour organiser son travail. Imaginez ce « classeur » contenant plusieurs « tiroirs », chacun pouvant contenir plusieurs « Dossiers », avec à leur tour autant de sous-dossiers qu'il est nécessaire pour s'organiser suivant sa propre logique. Aujourd'hui, nous allons faire usage de ce classeur pour organiser nos photos.

Il y a trois étapes de base à suivre pour réussir cette organisation. D'abord il faut nommer ses photos par groupe (pour éviter de multiplier à l'infini le nombre de Dossiers), ensuite il faut créer son Dossier (à moins qu'il n'existe déjà) et finalement il faut placer ses photos à l'intérieur de ce (ou ces) Dossier(s) pour référence future.

Explorons ici comment procéder pour nommer ses photos. Je ne suggère évidemment pas de renommer chaque photo individuellement. Ce serait sans intérêt aucun. Par exemple, lors d'un retour de deux semaines de vacances, il serait fastidieux à l'extrême de renommer une à une chacune de ses photos. Cette tâche peut être accomplie d'un seul coup : d'abord, cliquez sur la dernière photo du groupe choisi, montez ensuite le curseur jusqu'à la toute première photo où il faut immédiatement appuyer sur la clé MAJ et simultanément cliquer sur cette première photo. Toutes les photos sont maintenant encadrées en bleu - elles ont toutes été « sélectionnées ». Avec le curseur de la souris toujours pointé sur cette première photo, c'est le moment de cliquer de droite sur celle-ci et de choisir « Renommer » dans la liste. Le nom sous cette photo est maintenant en bleu et elle est prête à être renommée.

Il y a un petit truc pour vous aider dans ce procédé. Il s'agit de ne PAS faire usage d'espaces ou de ponctuations (ou d'accents en français) et de prendre la bonne habitude de n'utiliser que le - ou le _ pour séparer les mots visuellement. C'est également une bonne idée de toujours terminer le nom de ses photos par une date, dans l'ordre année-mois-jour (i.e. 090811) de façon que l'ordinateur puisse en faire la liste chronologique. Supposons que Cuba est votre destination de vacances chaque février ; vos photos de l'année dernière porteront le nom Cuba_0802, celles de cette année Cuba_0902. Les photos de l'année précédente se présenteront avant celles de cette année, car l'ordinateur organise ses données (à moins que l'utilisateur en décide autrement) par ordre numérique croissant (ainsi que par ordre alphabétique).

Prenez bien soin de vous,
Lyana de Gain
Mon Ami l'Ordi
(450) 530-8528 et (450) 229-2309
monamilordi@gmail.com
questions.monamilordi@gmail.com
www.monamilordi.com

Le Creux du Vent

LES GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS 2007

TABLE D'ARGENT Développement touristique : Restauration 2009

TABLE aux Saveurs du Terroir CERTIFIÉE

1430, de l'Académie, Val-David
819. 322. 2280
www.lecreuxduvent.com

NOUVEL HORAIRE D'AUTOMNE

OUVERT du jeudi au dimanche à partir du 24 octobre

Fermeture annuelle du 1er novembre au 3 décembre

On vous attend avec notre menu des Fêtes, avec plein de surprises gourmandes, dès le 4 décembre.

HÉBERGEMENT DISPONIBLE

LA CHORALE DE VAL-DAVID A 35 ANS

Un pan toujours vivant de notre histoire

Par Michel-Pierre Sarrazin

Le 24 mars 1974, lors d'une réunion chez la cinéaste, journaliste et auteure **Thérèse Dumesnil**, à Val-David, **Agnès Guay Sarrazin** et l'animatrice à la radio de Radio-Canada feu **Renée Larochelle** ont eu l'idée de créer une chorale à Val-David, fortes de leur expérience réciproque dans le domaine de la musique. Par ce geste né de l'enthousiasme, elles venaient de donner naissance à un projet de regroupement social qui a fait long feu à Val-David et dont aujourd'hui encore, 35 ans plus tard, l'écho sonore ne cesse de nous ravir. Cette chorale, dont j'ai eu le plaisir de faire partie dès les premières notes, pas toujours justes, il faut bien le dire, a pris son essor avec la venue au pupitre de directeur de **Jean Morin**, citoyen valdavidois et alors co-animateur, avec Miville Couture, d'une émission radio où l'on chantait beaucoup et riaient tout autant et qui tenait la même place à l'antenne que le *C'est bien meilleur le matin d'aujourd'hui* avec René Homier-Roy.

Au cours de ces trente-cinq dernières années, la chorale a fait beaucoup de répertoire, quelques voyages mémorables, participé à la création d'une oeuvre originale de **Dominique Tremblay** sur un poème d'**Yves Gabriel Brunet**, lors d'une joyeuse équipée sur la terrasse Dufferin à Québec. C'était à l'époque où l'idée d'un pays avait encore des échos dans nos voix. Mais indifférente au temps qui passe, la chorale a aussi donné le ton aux plus belles messes de Minuit de notre église, accompagnées en plusieurs occasions par le **Dr Jean-Louis Lalonde** à l'orgue. Orgue à traction mécanique que notre concitoyen **Claude Proulx** n'aurait certainement pas fait des pieds et des mains pour en assurer l'acquisition s'il n'avait été, comme sa conjointe **Josette**, une des voix régulières de la chorale de Val-David.

En somme, la chorale de Val-David a une histoire, pleine de rebonds qu'il serait intéressant de raconter. Des dizaines de nos concitoyens y ont chanté, ici et un peu partout dans notre région; des

centaines de gens en connaissent le nom qui, dans sa simplicité, évoque à la fois son lieu de naissance et rappelle que Val-David est un lieu où l'art, même vocal, n'est pas né d'hier. Un nom qu'on devrait honorer et porter avec fierté. Maintenant, certains des membres actuels de la chorale songent à lui donner un autre nom. C'est une idée qui se défendrait, si elle ne heurtait pas tant de gens d'ici, qui se souviennent. Si le changement ne mettait pas aux oubliettes, en l'effaçant de la mémoire collective, un nom tissé de tant de ces petites aventures qui sont la trame de notre village. Si, aux voix qui ont aimé chanter et qui se sont brisées avec l'âge, on n'imposait aussi le silence de la mémoire.

Le nom de notre chorale n'est pas qu'un nom, c'est un souvenir. Effacer nos souvenirs nous condamne à nous recommencer. C'est jeter les petites gloires du passé pour le grand mirage de l'avenir.

Après tout, *Je me souviens* est une devise qui nous rappelle qu'il faut savoir se souvenir. La phase complète aurait été, selon une histoire qui ressemble à la nôtre toute entière : « *Je me souviens que né sous le lys, je crois sous la rose.* » Quelque chose comme né sous la France, je grandis sous l'Angleterre. Un avertissement pour les mémoires courtes. Mais surtout, il me semble, une manière de dire que le passé est garant de l'avenir car ses racines profondes finissent toujours par nourrir la jeunesse. Par respect pour celles et ceux qui l'ont forgée, s'il-vous plaît, n'étouffez pas l'âme de la Chorale de Val-David en allant faire tourner des noms sur vos nez. Ça n'en vaut pas la peine.

NDLR : La chorale de Val-David, sous la direction de **Mad. Lorraine Décarie**, présentera son concert annuel des Fêtes le **20 décembre prochain**. Nous parlerons de la programme 2010 de la chorale dans notre numéro de décembre, à paraître le 10. (Voir photo et détails page 20).



L'HIVER S'EN VIENT! À vos mangeoires!

A vous qui avez entre 7 et 107 ans, tendez l'oreille, ouvrez les yeux, touchez le ciel, sentez-vous le coeur plus léger, goûtez mieux la vie. Ce qui est plein de bons sens. Chaque article vise à vous faire connaître un peu plus en profondeur le monde des oiseaux et ce, de manière pratique, poétique, philosophique ou même parfois technique. Devenez donc capable de dire plus souvent : « Je suis aux oiseaux! »

Par Richard Lauzon

« (...) sous nos latitudes, les oiseaux sédentaires seraient sujets à encore plus de mortalité que les migrateurs, l'hiver étant le tueur le plus redoutable. » Cet extrait de la revue Québec Oiseaux, automne 2009, page 42, donnera le ton à cet article.

D'abord, quelles sont les principales espèces sédentaires qui peuvent visiter vos mangeoires durant les grands froids d'hiver plutôt que d'aller se faire chauffer la couenne plus au sud?

Les mésanges à tête noire et à tête brune, le Geai bleu, la Tourterelle triste, le Cardinal rouge, les sittelles à poitrine rousse (surtout) et à poitrine blanche, les pics mineur et chevelu, le Grand Pic (très occasionnellement), la Corneille d'Amérique, le Moineau domestique, le Junco ardoisé, le Gros-bec errant, le Chardonneret jaune, le Bruant hudsonien, le Durbec des sapins, les becs-croisés des sapins et bifascié. Comme si ce n'était pas déjà assez, les sizerins flammé et blanchâtre de même que le Tarin des pins partent de latitudes plus nordiques pour venir passer l'hiver dans leur « sud », c'est-à-dire chez nous. Plus d'une vingtaine d'espèces au bas mot peuvent donc nous honorer de leur présence durant ces mois très froids, mais ils demeurent quand même vulnérables puisqu'ils perdent chaque jour une partie de leur poids et énergie à cause du froid; d'où le besoin pressant d'une nourriture saine et variée. Et la période de clarté (photopériode) étant fort réduite, ils ne peuvent compter sur autant d'heures pour se nourrir que durant l'été. Saviez-vous que la mésange, l'hiver, peut consommer chaque jour jusqu'à 30 % de sa masse corporelle pour maintenir son bilan thermique et énergétique?

Donc des mangeoires! Plusieurs mangeoires bourrées de graines mélangées, de tournesol (les petites graines noires) et de chardon. Ces dernières sont plus dispendieuses mais elles font le bonheur des oiseaux au bec minuscule et pointu : chardonnerets, juncos, tarins et sizerins surtout. Le gras commercial parsemé de graines, vendu dans toutes les animaleries et quincailleries, plaira bien sûr aux pics mais à plusieurs autres espèces également. Les arachides, décortiquées ou en écaïlle, trouvent preneur auprès des geais bleus,

notamment. Pour ceux qui voudraient installer un point d'eau qui ne gèlera pas, l'article du Québec Oiseaux, hiver 2008 fournira les renseignements nécessaires.

Il est important de rapprocher vos mangeoires de la maison, de les mettre stratégiquement à votre portée pour éviter de trop pelleter de neige pour vous y rendre et les entretenir quotidiennement. N'oubliez pas les écureuils et offrez-leur un plateau où ils pourront aussi se nourrir tout en vous munissant de pare-écureuil pour les mangeoires où vous ne désirez pas qu'ils aillent.

Il y a tant à dire en si peu d'espace. Visualisez-vous bien au chaud en train de déguster votre café du matin à - 25° C. Vous regardez par la fenêtre et

comptez une dizaine d'espèces différentes en quelques heures. Vous faites votre possible pour que les volatiles se procurent l'énergie nécessaire pour rester en vie et continuer de vous fasciner par leur légèreté d'être. C'est pas du bonheur, ça?

Et si un éventuel Épervier brun ou de Cooper venait

dévoré sous vos yeux un junco ou une tourterelle, dites-vous que finalement votre bilan demeure fort positif puisque vous contribuez à garder en vie et en santé un nombre beaucoup plus imposant d'oiseaux que ceux qui pourraient perdre la vie à cause de vos bons soins.

À la fin tout est bien pour qui aime les bêtes. Ces dernières se fient à leur seule conscience Mieux que beaucoup d'humains à la morale bête Qui font pis que la bête à force d'inconscience.*

*Extrait de mon poème « Restos d'oiseaux » qui peut être lu en entier sur le présentoir de poèmes au 1255, rue Dion au coeur du village. R. L.

Location de spas
dans les Laurentides
week-end • semaine



Détendez-vous... chez vous!

Installation clef en main.



Patrick Paré

(819) 323-2525
1 888 303-2525

www.ambiancespas.com

C'est la vie café
est maintenant ouvert!

c'est la vie

Nous offrons des repas santé et le meilleur des cafés.

- Déjeuner et dîner tous les jours
- Accès internet gratuit
- Salle de jeux pour vos enfants

1347, rue de la sapinière ... à val david (Québec)
(En face de la gare du p'tit train du nord)

Tel.: 819-320-0273
pour réservation ou plats à emporter

Soins des pieds
Service à domicile



Soulagement et prévention

Hygiène, coupe et amincissement des ongles.
Traitement des cors, callosités, mycose, ongles incarnés, ongles déformés.
Soins adaptés pour diabétiques.

ANQ Reçus assurances

Lucie Lalonde
Laurentides : 819.322.7709 - Montréal : 514.772.0039



LE MOUTON noir
CAFÉ BISTRO

2301, rue de l'Église, Val-David (Qc) J0T 2N0

(819) 322-1571

www.bistromoutonnoir.com

Métiers et professions de chez nous

Au cours des prochains mois, le journal Ski-se-Dit vous proposera des entrevues exclusives et des portraits de personnalités de notre milieu, sous l'angle de leur métier. Histoire de mieux se connaître. Le premier texte de cette série concerne la direction générale de la Municipalité et paraît au moment où nous apprenons la décision de M. Desjardins de quitter ses fonctions. Avec son accord, nous avons jugé pertinent de maintenir cette entrevue qui renseigne sur ce qui attend le prochain DG de notre municipalité. Plusieurs professionnels de la région (arpenteurs, urbanistes, contracteurs, avocats et notaires) nous ont indiqué par des commentaires directs qu'à leurs yeux, la Municipalité de Val-David, sous la houlette de M. Desjardins, est depuis plusieurs années une des mieux administrées des Laurentides.

ANDRÉ DESJARDINS, DIRECTEUR GÉNÉRAL, MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID : 31 ans au service de la population

Par Michel-Pierre Sarrazin

La «job» de directeur général d'une municipalité n'a jamais été simple. Le 2 octobre 1978, quand le jeune André Desjardins est embauché à la municipalité du village de Val-David, il ne se doute pas du long chemin qu'il s'apprête à parcourir. Le conseiller municipal Pierre Leguierrier explique alors au jeune clerc qu'il va devenir éventuellement « gérant municipal ». En effet, lorsque M. Henri Auger quitte ses fonctions en 1983, de qui le jeune Desjardins apprendra les subtilités du métier, celui-ci devient secrétaire-trésorier et, en 1993, on ajoutera le titre de directeur général à la fonction, qui s'est étoffée de beaucoup. À l'époque, le DG s'occupait aussi bien du travail clérical que de la planification. Les soirs d'assemblées publiques, comme aux rencontres à huis clos du maire et des conseillers, il devait prendre en note les minutes des assemblées du conseil. Tâche qu'il convenait d'accomplir tout en exécutant toutes les autres activités de la mairie. Les temps ont changé, comme nous le savons. Aujourd'hui, la nature du travail s'est modifiée. La fonction est plus complexe que jamais, voire plus délicate. Les tâches se sont multipliées par cent. Le DG peine à remplir la longue liste de ses obligations, même avec l'aide de ses collègues chargés des différents postes de responsabilités. Bientôt, il faudra scinder à nouveau la fonction. Dans son bureau de la mairie, André Desjardins est entouré de gros ouvrages noirs renfermant les lois, règlements et codes auxquels il doit se référer sans cesse, émanant d'une demi-douzaine de ministères. L'erreur n'est pas permise. Si quelque chose ne marche pas, ça finit toujours par aboutir sur le bureau du DG, dit-il. Les zones grises sont nombreuses et l'expérience nous apprend qu'il ne suffit pas d'un code pour démêler certaines situations conflictuelles. Mon rôle est de faire que les choses avancent, que la municipalité fonctionne, que les budgets soient respectés, que la volonté des citoyens, exprimée par ses élus, devienne une réalité. Il faut parfois du temps pour trouver le moyen d'assembler le puzzle. Hélas! personne n'aime attendre. Mon travail consiste souvent à dire non, ou à faire attendre une décision du Conseil. Ce n'est rien pour augmenter votre popularité, ajoute-t-il en souriant.

Prévoir

La règle de l'art, dans ce métier, c'est de prévoir. Voici un exemple. Actuellement, nous avons pour plus d'un million de dollars de travaux d'infrastructure (aqueduc, rues) à faire dans le centre du village. Nous allons pouvoir le faire en utilisant un programme de subventions tiré de la taxe d'accise, soit, en chiffres ronds, 700 000\$. De notre Fonds surplus aqueduc, nous allons prélever autour de 300 000 \$. Pour la municipalité, cela signifie plus d'1,2 millions de dollars de travaux, absolument nécessaires. Le réseau souterrain date de plus de 50 ans. Uniquement le sixième de ces dépenses devra être financé, soit un maximum de 200 000\$. Ceci, parce qu'on a prévu, depuis quelques années, de se faire

une réserve pour inscrire une participation comptable, au lieu de devoir financer la totalité des travaux en augmentant la dette. C'est une façon tout à fait saine de voir les choses. Pour le citoyen, cela n'aura aucun impact sur les taxes municipales, mais un impact maximal sur la qualité de vie au village.

Agir

Un bel exemple, c'est ce qu'on est en train de faire actuellement avec le Metro Dufresne, l'église et le presbytère. En collaboration avec ce promoteur privé qui veut s'agrandir, le presbytère est relocalisé et rénové au titre de bâtiment patrimonial. Il est destiné à être utilisé par les organismes communautaires et les citoyens, tout comme l'église qui sera rénovée à son tour. Ainsi, en coordonnant nos efforts avec le privé, nous retournons des bâtiments à la communauté. Nous partageons les coûts avec les utilisateurs, nous préservons nos valeurs sociales et culturelles pour l'avenir. Ce sont des notions qui ont beaucoup évoluées en trente ans.

Imaginer

De plus en plus, le rôle de directeur général d'une municipalité va consister à planifier plutôt qu'à exécuter. Point important, la connaissance que celui-ci doit avoir du milieu et de ses attentes reste vitale quand il s'agit de se projeter dans l'avenir. Nous devons écouter et exécuter avec soin ce qui est proposé par le conseil en place, cela va sans



notre industrie première. C'est lui qui amène de l'argent neuf dans le village, qui fait vivre des dizaines de commerces, qui attire de nouveaux résidents qui choisissent d'avoir la grande nature comme principale voisine. C'est par ce lieu consacré depuis soixante ans au plein air, pour lequel des dizaines de nos concitoyens se sont battus, que l'industrie touristique s'est développée et se développera dans l'avenir. Il ne s'agit pas de noyer le village dans le tourisme, bien au contraire. Mais il faut harmoniser la présence touristique avec la vie champêtre que les résidents ont choisie. Le parc est un pilier essentiel dans cette démarche.

Chaque jour, le directeur général d'une municipalité doit régler des dizaines, voire des centaines de problèmes pratiques. C'est un beau métier, utile et nécessaire. Un métier difficile, public, exigeant. André Desjardins¹ en parle toujours avec passion. Avec fierté aussi, quand il évoque les beaux arbres plantés dans le village il y a 20 ans et qui donnent aujourd'hui une signature si agréable à nos rues (à l'époque, dit-il, on s'est fait traité de fous! Voyons donc! Planter des arbres à la campagne!). Un métier qu'il n'est pas donné à tout le monde de pratiquer et pour lequel l'expérience de ces trente et une dernières années est un atout significatif, quand on pense aux changements de société que le proche avenir nous annonce.

dire. Mais il faut aussi connaître les forces vives en action dans le village depuis des générations, et penser sans cesse à la mise en valeur des biens publics, des valeurs acquises, du patrimoine culturel, social et physique.

Le Parc

C'est dans cette perspective que le Conseil supporte l'idée de protéger le Parc Dufresne par tous les moyens possibles, et le moyen retenu est une fiducie d'utilité sociale. Ce parc, c'est la porte d'entrée de Val-David dans le XXI^e siècle. Nous n'avons pas d'industries sur le territoire. Ce parc est

1. André Desjardins participe activement aux rencontres de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec depuis de nombreuses années. Il partage ainsi avec ses collègues de la région et des autres régions du Québec une expérience professionnelle concrète. Entre autres centres d'intérêts qui le motivent, il travaille avec l'ADMQ à préparer une relève bien formée et compétente.

22
INSTITUT
Le Farfelu

DE RETOUR
dans le Nord!

Marie-Denise
Tremblay

Salon Le farfelu
22 rue Belec
Sainte-Adèle
450-745-1842

Avant de renouveler vos assurances... **appelez-nous !**

AssurExperts Jolicoeur vous propose les produits de Promutuel aux meilleurs prix : assurance auto, habitation et des entreprises, on a tout pour vous protéger comme vous le méritez.

450 229-7648 (Sainte-Adèle)
819 326-7649 (Sainte-Agathe)

PROMUTUEL
DEUX-MONTAGNES
Tout commence par la confiance

AssurExperts^{MC}
Jolicoeur & Fils inc.
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES ET DE SERVICES FINANCIERS

Soumission **AUTO** en ligne au www.assurexpertsjolicoeur.com.

Sutton
GROUPE SUTTON LAURENTIDES
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

Ayez l'esprit tranquille...
Confiez-moi la vente
de votre maison !

France Rado
agent immobilier affilié

(819) 326-2244
frado@sutton.com

céramiques - marbres - ardoises - mosaïques

cera · mosa

Michel Lavallée

1615, Rte 117, Val-David (Québec) Tél.: 819.322.3332

Jacques Boucher

Service de comptabilité et d'impôts

Paies · États financiers
Tenue de livre · TPS-TVQ

Corporatifs et particuliers (819) 322-1910

COMMUNIQUÉ

DEUX VILLAGES, *un parc*

Le Maire de Val-Morin Jacques Brien et le candidat à la mairie de Val-David Dominic Asselin sont très heureux d'annoncer qu'advenant leur élection le premier novembre, ils finaliseront une entente de gestion commune et de protection du territoire du Parc Régional.

En effet ces derniers ont repris les discussions qu'ils avaient ensemble avant 2005 et ils n'ont eu aucune difficulté à s'entendre sur les principes suivants :

- A) Le territoire du parc doit être protégé dans son intégralité.
- B) La propriété doit rester celle des citoyens
- C) La gestion doit être commune.

Ainsi les deux municipalités ajouteront à la protection actuelle du schéma d'aménagement de la MRC en confiant à un organisme à but non lucratif une servitude perpétuelle dûment enregistré au bureau d'enregistrement du Québec.

Les citoyens des deux villages vont automatiquement être membre de l'organisme, leur carte de membre étant leur compte de taxe. Nous allons donc gérer notre parc d'égal à égal et cela sur un seul et même conseil d'administration auquel feront partie les citoyens des deux villages.

Le parc déjà protégé dans sa totalité, restera propriété des citoyens qui paient, et la gestion respectera la démocratie conformément au plan directeur élaboré il y a quelques années et toujours d'actualité.

La vision commune des deux chefs met en priorité l'importance d'une seule et même entité pour la gestion du Parc Régional Dufresne. La source de leur motivation est l'harmonie entre Val-David et Val-Morin.

Source : Dominic Asselin et Jacques Brien

COMMUNIQUÉ

DEUX VILLAGES, UN PARC :

NICOLE DAVIDSON RÉAGIT

« Asselin n'a rien appris de ses erreurs »

« Quand il a été élu maire de Val-David en novembre 2003, Dominic Asselin avait reçu un mandat clair de ses concitoyens. Il devait acquérir les terrains nécessaires à la création du parc Dufresne. Deux électeurs sur trois s'étaient prononcés dans ce sens lors d'un référendum », rappelle Madame Davidson. « À la fin de son mandat de maire il refusait toujours et obstinément de remplir sa mission et c'est ce qui a causé la surenchère qui nous a coûté une fortune quelques années plus tard! Maintenant, comme le rapportait L'Information du Nord de la semaine dernière, il affirme clairement ne pas savoir ce qu'il décidera si ses concitoyens votent en faveur de la création d'une fiducie pour gérer le parc.... C'est là son sens démocratique, faire à sa tête comme il l'a toujours fait quand il était maire de Val-David! » Madame Davidson rappelle la position, maintes fois répétée, de son équipe sur ce sujet : elle est favorable à la création d'une fiducie mais s'engage

formellement à exécuter le mandat qu'elle recevra des électeurs, que la réponse soit dans un sens ou dans l'autre. C'est un engagement sans équivoque.

D'autre part, Madame Davidson s'est montrée surprise d'une déclaration du maire de Val-Morin qui affirme que « la carte de membre du parc sera le compte de taxes »... « Les comptes de taxes, ce sont les propriétaires d'immeubles qui les reçoivent. Est-ce à dire que les locataires n'auront pas voix au chapitre? Là où Madame Davidson est d'accord avec le candidat Asselin et le maire de Val-Morin, c'est qu'il est souhaitable que le parc soit géré par une seule administration. « C'est pour cette raison que dès la naissance du projet de fiducie Val-David a invité sa voisine à en faire partie. Le projet encore sur la table aujourd'hui est conçu de façon à faire place à Val-Morin comme constituante », conclut la candidate.



Massothérapie
Elisabeth Charbonneau

Massage suédois à la pierre chaude!
Spécial semaine
1h ...45\$ • 1h30 ...55\$ • 2h ...70\$

NOUVEAU
Massage super détente!
Exfoliation au gant, massage suédois, douche, application d'une crème hydratante.
Durée : 2h45 • Coût : 100\$ en tout temps
Certificat cadeau disponible
Reçu F.Q.M. • I speak English!

2806, rue Beaujeu, Val-David (Qc) J0T 2N0
819.322.1247



Sutton GROUPE SUTTON LAURENTIDES
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

Monique Meloche

BILINGUE
ACHAT • VENTE • LOCATION
20 ans d'expérience à votre service

CELL. : 819-321-9569
BUR. : 1-514-990-5704
MMELOCHE@SUTTON.COM

COMMUNIQUÉ

DEUX VILLAGES, UN PARC :

PROJET BÂCLÉ ET INSULTANT

pour la population de Val-David

Monsieur Paul Laperrière, porte-parole de la Société de protection du parc régional Dufresne, n'en

revient pas de constater les conclusions auxquelles le candidat Dominic Asselin et le maire de Val-Morin en viennent sans avoir préalablement

consulté la population des deux municipalités. « C'est de la pure improvisation », de déclarer Monsieur Laperrière, « le projet de fiducie a fait l'objet de plusieurs consultations publiques et nous avons travaillé avec des spécialistes du droit à l'environnement. Et là tout d'un coup sur un coin de table, on nous présente un projet non-finalisé et incomplet. Ils ont décidé seuls sans consultation. Les opposants à la création de la fiducie ont eux-mêmes exigé qu'un référendum soit tenu sur le projet, et, maintenant, Monsieur Asselin refuse d'en respecter les conclusions si jamais la population se prononce en faveur de la fiducie pour la protection perpétuelle du parc ».

Le projet de création d'une fiducie, tel que proposé par Val-David à la demande générale, prévoit la présence au sein des fiduciaires d'un minimum de 11 personnes sur 15 provenant de Val-David. MM. Brien et Asselin nous offre 4 représentants sur 9 pour le village de Val-David alors que 73% du territoire du parc nous appartient. « C'est manquer de respect face aux demandes maintes fois renouvelées par la population du village », commente Monsieur Laperrière. « De plus, ajoute-t-il, leur projet ne donne aucune garantie relative à la protection de l'environnement. C'est un projet bâclé! »



CENTRE D'EXPOSITION
de Val-David

Dîner bénéfique

au profit du
Centre d'exposition de Val-David
et de son programme éducatif

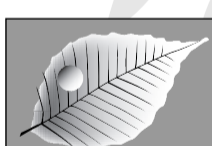
**le dimanche 8 novembre 2009
à midi**

RESTAURANT
LES ZÈBRES
Au restaurant
Les Zèbres
2347, rue de l'Église, Val-David

Billets en vente
au Centre d'exposition de Val-David
2495, rue de l'Église - 819.322.7474

70 \$
65 \$ pour les Amis du Centre
Reçu pour fins d'impôt

SYNERGIE
phytocosmétique



produits de soins aromatiques
naturels et biologiques pour le visage et le corps

Produits haut de gamme pour le visage
fait "sur mesure" exclusivement pour vous

NOUVEAU : ateliers de fabrication de
cosmétiques maison débutant à la fin octobre
au café " C'EST LA VIE " à Val-David

**Aussi disponible, une ligne complète
de produits pour esthéticiennes**

POUR DES RENSEIGNEMENTS, UN RENDEZ-VOUS,
ET L'INSCRIPTION AUX ATELIERS : Dominique Laramée
tel: (819) 322-1348

produits fabriqués à Val-David

LA QUÊTE DU BONHEUR (3)

Des jambes molles aux jambes d'enfer

Par Valérie Arsenault

Connaissez-vous André Sauvé ? Vous savez ce gars qui peut évoluer sur n'importe quel sujet, parler de choses hors contexte parce que son cerveau bouillonne d'interrogations et de curiosité ? Ca me rassure d'écouter les chroniques de cet énergumène. Je sens que je ne suis pas la seule à bouillonner d'idées par en dedans !

Bien le bonjour et bon mois d'octobre ! Mille excuses de ne pas avoir eu le temps de découvrir, comme je l'avais promis, toutes les œuvres que nos artistes de la région avaient à nous offrir. J'étais trop occupée ! En effet, je fus en pleine observation de mon intérieur, à découvrir des sensations nouvelles telles l'évasion et le laisser-aller. Est-ce une blague me demanderez-vous ? Non, je vous assure. En vaquant à mes occupations quotidiennes, lorsque je me surpris à ressentir le calme couler en moi, je m'y arrêtais et essayais d'y goûter le plus possible. J'étais comme un affamé devant le plus gros buffet à volonté de sa vie ! Et comme de fait, j'ai beaucoup trop mangé. Burp.

Je crois vraiment que l'on mérite une vie de plénitude, de bonté, d'abondance, de rire et de paix en soi. Voici mon verdict. Quant à mon expérience : sans équilibre, tous ces beaux mots que l'on se souhaite ne valent pas un sou. Trop longtemps, le bonheur que j'ai pris à être dans le calme et le laisser-aller fut remplacé par la lourdeur.



À un moment, et aujourd'hui encore, j'ai eu l'impression que les cellules de mon corps avaient cessées de se reproduire ! Je me suis sentie comme un tas de boulette qu'on a laissé tomber par terre et qui s'est étendue lourdement dans toute sa molitude (c'est un mot de mon cru, vous pouvez refermer votre dictionnaire). Surprenant comme ce qui est salvateur peut se transformer en désagrément ! Je prendrai donc le mois d'octobre pour remettre ces jambes molles en jambes d'enfer et je m'exécute en joggant sur le Petit Train du Nord, foulard au cou.

Dans ce temps d'inertie cérébrale et corporelle, (en navigant sur le web, donc), j'ai fait une belle découverte et figurez-vous que cette découverte

habite Val-David ! Il s'agit d'Alexandra La Haye. Alors: si par hasard vous cherchez quelqu'un qui émane l'amour de la beauté et qui sait la représenter sous toute forme d'art, ne cherchez plus. C'est Alexandra votre homme. Quelle femme ! Il y a de la féminité dans ses toiles, de la grâce et du punch dans ses maquillages et vous pouvez par la même occasion attribuer toutes ces qualités à la femme qu'elle est. Belle, gracieuse avec du mordant... Une concurrente à éliminer, donc, mesdames ? Nan, elle est trop gentille et nous aussi, on est belle ! Mais allons donc courir un peu sur le Pit train du Nord ...

À bientôt !

• NON À LA FIDUCIE • NON À LA FIDUCIE • NON À LA FIDUCIE • NON À LA FIDUCIE • NON À LA FIDUCIE • NON À LA FIDUCIE • NON À LA FIDUCIE •

Le SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT de la MRC des Laurentides protège notre Parc régional

Depuis le début d'un projet de fiducie illégale préparé en catimini, les citoyens de Val-David et de Val-Morin (2 VALS), ont dû subir une campagne de désinformation concernant la perte de leur parc. Quelles sont les intentions réelles de certaines personnes, qui cherchent à entretenir un climat de peur afin de pouvoir contrôler le Parc régional à leur façon ?

Nos dirigeants municipaux prétendent qu'un conseil de ville mal intentionné pourrait décider de céder notre parc à des promoteurs. Cet argument ne tient pas la route; il est mensonger et c'est de la spéculation irréaliste.

Au référendum de 2003, les citoyens des 2 VALS ont décidé d'exproprier des terrains et de protéger l'ensemble du Parc. Ils ont ainsi éliminé à tout jamais les promoteurs et les fantômes imaginaires de nos dirigeants municipaux.

Lorsqu'elles acquièrent des terrains pour agrandir le Parc, la MRC oblige les municipalités à adopter une résolution visant à intégrer ces nouveaux terrains au Schéma d'aménagement

Cessons de faire peur à la population. Le Parc régional Dufresne est très bien protégé par le Schéma d'aménagement de la MRC. Seule cette dernière peut le modifier avec l'accord du Gouvernement et des citoyens concernés.

La preuve ? À la dernière séance du Conseil de la MRC, le maire de Val-Morin a réussi à faire retirer le point 15 de l'ordre du jour, présenté par Pierre Lapointe, pour changer le nom du parc (enlever Régional peut-être?) et modifier l'entente de gestion (confier la gestion du parc à une fiducie au lieu d'un OSBL ?). Résultat du vote : 18 maires sur 21 ont appuyé Jacques Brien et Pierre Lapointe a quitté la séance de façon cavalière.

STATUT D'AIRE PROTÉGÉE PLUTÔT QU'UNE FIDUCIE

Extraits d'une lettre du Service des aires protégées, Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs, Québec, 14 août 2009.

« ...sur une terre privée ou sur une terre municipale, le statut d'aire protégée peut être octroyé à des territoires présentant un intérêt pour la conservation du milieu naturel. ... Comme exemple, la Société de protection et de conservation du Parc Dufresne s'est associée à l'organisme Conservation de la Nature-Québec pour bénéficier d'une aide financière du ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs pour l'acquisition de terres à proximité du Parc Dufresne. Ces terres sont maintenant considérées comme une aire protégée car les obligations fixées par le ministère sont à l'effet que ces terres doivent être protégées. »

« une fiducie ou une municipalité peut demander que sa propriété devienne une réserve naturelle, statut légal inscrit dans la Loi sur la conservation du patrimoine naturel. Ceci signifie que les activités d'exploitation commerciale des ressources naturelles sont interdites. Les objectifs étant la conservation et la protection du milieu naturel, une entente de reconnaissance viendra lier le propriétaire et le ministère dans laquelle il sera convenu du terme de la protection (entre 25 ans et la perpétuité), des usages et des activités qui seront permis ou prohibés. »

Si la Société de Protection du parc régional Dufresne connaît si bien ce mode de protection à perpétuité, pourquoi n'a-t-elle pas présenté cette autre solution pour assurer la protection à perpétuité du Parc? Pourquoi nous dire que seule une Fiducie d'utilité sociale peut assurer la protection du parc à perpétuité?

Ce statut d'aire protégée n'entacherait aucunement notre pouvoir décisionnel et notre droit de propriété.

PERTES DE NOS ACQUIS AVEC UNE FIDUCIE D'UTILITÉ SOCIALE

La municipalité donne à la Fiducie tous ses droits de propriété : les terrains du parc, les bâtiments et dépendances dont le Chalet Anne-Piché, les biens meubles, équipements, outils et véhicules motorisés. Elle donne également cent mille dollars (100 000 \$), et chaque année, environ 95 000 \$ pour payer les frais d'entretien du Parc.

Les citoyens continueront à payer leur parc, les dépenses d'entretien et les déficits prévisibles à même leur compte de taxes.

Rien dans la Fiducie ne protège les employés qui travaillent actuellement au Parc. Cette Fiducie n'est nullement obligée de les garder à son service. Elle pourrait recruter qui elle veut pour l'entretien du Parc. Que fera la municipalité avec ces employés ? Seront-ils remerciés ?

Durée de la Fiducie : perpétuelle. Seul le Tribunal peut y mettre fin.

Les fiduciaires seront les seuls gestionnaires et n'auront de compte à rendre à personne. Ils n'auront qu'à informer les gens une fois par année.

Les citoyens de Val-David deviennent des bénéficiaires : « Nul bénéficiaire ne peut prétendre à l'exercice de droits réels sur les biens de la Fiducie. »

Il y aura entre 15 et 21 fiduciaires. Seulement 4 personnes provenant de Val-David seront élues; il y a actuellement 6 districts électoraux. Est-ce à dire que 2 districts n'auront pas de représentants dûment élus ?

Imaginez la situation suivante : pour mieux la protéger, une fiducie s'empare de votre maison. Elle décide des dépenses, de l'entretien, vous fixe un loyer pour l'habiter, mais vous continuez à payer l'hypothèque, les taxes, les assurances, etc. Illogique ? Impossible ? Absurde ?

Voilà de bonnes raisons pour voter contre ce projet de fiducie d'utilité sociale le 1er novembre.

• NON À LA FIDUCIE • NON À LA FIDUCIE • NON À LA FIDUCIE • NON À LA FIDUCIE • NON À LA FIDUCIE • NON À LA FIDUCIE • NON À LA FIDUCIE •

GAGNANTS 2009 DES BOURSES du *Marché d'été de Val-David*



GASPOR, LAURÉAT DE LA BOURSE CHOUCHOU DES CLIENTS

Marc Aubin, Céline Brosseau Aubin, Alexandre Aubin, de la Ferme Gaspor, de Saint-Canut, Marie Provost, de l'herboristerie La Clef des champs (le partenaire qui offre la bourse chouchou), Diane Seguin, organisatrice des Marchés de Val-David et Carl Rousseau, aussi de la Ferme Gaspor, une entreprise productrice de porcelet de lait de grande qualité, un produit recherché partout en Amérique du Nord.



L'AGNEAU DES VENNE, LAURÉAT DE LA BOURSE PRODUCTEUR DE L'ANNÉE

Raymond Venne, de la Ferme L'Agneau des Venne, reçoit au nom de Jacques Dufresne, de Metro Dufresne de Val-David, le partenaire du marché qui attribue cette bourse, et de Diane Seguin, du Marché d'été de Val-David, la bourse de producteur de l'année, qu'il partage avec son épouse Jane et ses deux fils Steven et Peter et, de même que son frère Guy. Cette ferme de Mont-Laurier produit plus 600 agneaux de très grande qualité.



L'AMITIENT, LAURÉAT DE LA BOURSE DE LA RELÈVE

François Handfield et Véronique Bouchard, de même que leur fille Philomène, de la Ferme l'Amitient, une ferme maraîchère de Brébeuf entièrement consacrée à l'agriculture biologique, reçoivent de Louise Cossette, du CLD des Laurentides, et de Diane Seguin, du Marché d'été de Val-David, la bourse de la relève, accordée à cette entreprise qui n'a que quatre ans d'existence et pourtant livre au marché semaine après semaine une production maraîchère d'une qualité exceptionnelle.

Les producteurs du marché : MERCİ, VAL-DAVID!

Depuis 8 ans, les gens de Val-David ont accueilli avec enthousiasme les producteurs de notre région, et à l'occasion de d'autres régions du Québec, aux marchés fermiers de Val-David. Cette fidélité au Marché d'été, au Marché de Noël et aux Marchés d'hiver de Val-David est la première et la plus importante raison du succès de cet événement. C'est plus cher mais ça vaut la peine, disent certains. Plus cher? Pas le moins du monde, si on met dans la balance les frais de transport de l'étranger à nos tables, les problèmes de traçabilité (les pesticides et autres produits chimiques de conservation qui affectent la santé, à la longue, sont exclus de nos étals), le coût des sans-emplois quand nous faisons vivre les fermes d'ailleurs avant celles de chez nous. Le coût social, aussi, quand au lieu d'immigrer en ville, les enfants des fermiers découvrent, en accompagnant leurs parents au

marché, qu'ils ont plein de raisons de prendre la relève du dur labeur de leurs parents parce qu'ici, ils sont valorisés et estimés pour leurs efforts et encouragés directement par la clientèle dans la recherche de la qualité en production agricole. Beaucoup l'ont compris à Val-David, payer moins cher, quand il s'agit de nourriture, n'est pas toujours un bon calcul. Et puis, quand on a redécouvert le goût des tomates fraîchement coupées du matin, la saveur unique du porcelet élevé en pouponnière, la beauté et l'arôme des légumes biologiques amoureuxment cultivés, les délices de toutes sortes que notre marché rassemble chaque semaine, on en redemande. Car dans cet échange, tout le monde est gagnant. C'est pourquoi LES PRODUCTEURS-EXPOSANTS AU MARCHÉS TIENNENT À REMERCIER CHALEUREUSEMENT LES GENS DE VAL-DAVID DE LEUR FIDÉLITÉ.

MARCHÉ DE NOËL 2009

Les fidèles et les petits nouveaux

Chaque année, Diane Seguin fait un peu comme le Père Noël : elle se glisse dans la cheminée des producteurs de tout le Québec et dépose une petite note d'invitation au pied de leurs sapins. Pour les fidèles, nos chers producteurs du Marché d'été, qui enfilent leurs bougrines et descendent avec viandes, charcuteries, plats transformés et délices de toutes sortes, auxquels s'ajoutent les nobles volailles du temps des Fêtes, la table sera mise avec soin.

Donc, pour les samedi et dimanche 5 et 6 décembre, et pour le samedi 12 décembre, entre 10 heures et 16 heures, l'école Saint-Jean-Baptiste sera transformée en repère des saveurs et des douceurs. Des centaines de produits et de créations culinaires de nos artisans et producteurs de la région, un rendez-vous unique avec la tradition gastronomique des Fêtes au Québec, et une découverte des nouveautés que la Mère Noël aura trouvée dans le pays : nouveaux alcools fins, nouveaux chocolats, petits pots des merveilles et invités qui viendront, tourtière en tête, d'aussi creux que le Lac Saint-Jean! Ne manquez pas cette fête des papilles, les deux premiers week-ends de décembre!

7^e
année

L'UNIQUE ET AUTHENTIQUE



Les samedi et dimanche
5 • 6 • 12 décembre 2009
de 10 à 16 h

Plus de 60 exposants

Venez rencontrer les vrais producteurs de chez nous...

...et trouver vos petits trésors culinaires des Fêtes!

École Saint-Jean-Baptiste
2580, rue de l'Église (face à la mairie)

SOLIDARITÉ RÉGIONALE

Un beau geste de Lebeau

La solidarité, en région, c'est une foule de petites choses. Des petites choses qui aident à vivre, à faire vivre et à laisser vivre. Le Marché d'été de Val-David a la chance d'être soutenu par une clientèle locale fidèle, et par une municipalité et des partenaires solides et convaincus. Mais parfois, il faut un coup de pouce supplémentaire quand il manque des pièces au puzzle logistique qu'une telle organisation commande. Cet été, ce coup de main est venu de DENIS et ERIC DAVID, de Lebeau Vitres d'autos, de Sainte-Agathe-des-Monts, qui n'ont pas hésité à prêter au marché leur

grande gloriète double (voir photo) quand il y avait recrudescence de nouveaux exposants au marché, ou qu'il fallait mettre un toit sur la tête de notre chef attiré, Bernard Zingré, de l'auberge-restaurant Le Creux du vent. Les gens disent que le marché d'été de Val-David est bien organisé et ils ont raison. Mais il faut ajouter qu'il est bien entouré aussi, par des centaines de gens qui mettent volontiers l'épaule à la roue, quand il le faut. Merci à ces partenaires occasionnels sympathiques et généreux!



Au cœur du marché, le chef Bernard Zingré, accompagné de sa mère Danielle Martinet Piffaretti, présente son plat et sa recette du jour. Bernard est une mine d'information sur la cuisine et ses ingrédients, connaissance qu'il sait transmettre avec beaucoup d'humour.



**PHARMACIE MAXIM CHARLAND,
VANESSA ET JONATHAN THERRIEN**

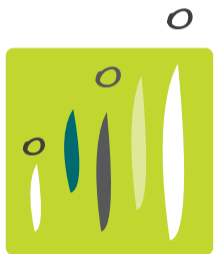
Venez voir nos **comptoirs de cosmétiques**
et nos produits en promotion

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi de 8h30 à 20h
Samedi et dimanche de 9h à 17h



1291, rue Dufresne, Val-David • 819 322-3232 | Livraison à domicile gratuite sur semaine



**clinique
DENTAIRE
VAL-DAVID**

DR JEAN-FRANÇOIS PITT
Chirurgien-dentiste

Heures d'ouverture
Lundi et mercredi : 10 h à 20 h
Mardi et jeudi : 8 h30 à 17 h

Dentisterie familiale - Esthétique - Chirurgie - Ponts - Traitement de canal
Service d'implants et denturologie Benoît Hébert

2350, rue de l'Église, Val-David 819-322-9999



Nos mijotés,
nos plats préparés pour la famille,
les amis, les amoureux,
les jours de temps frais !

Le Coup de cœur
et le secret du patron ...

Le bourguignon de canard
sur pâtes fraîches aux œufs.

Magnifique !

Volailleur • Charcutier • Traiteur

1065, route 117, Val-David
819-322-1288
www.becs-fins.com



Roc & Ride
sports de montagne

2444, rue de l'Église, Val-David
www.rocnride.com (819) 322-7978

**Nouveaux vêtements
d'automne / hiver**

30% à 50% sur les vêtements d'été
20% sur les accessoires et sacs à dos
15% à 25% sur les vélos

RE/MAX

RE/MAX Ste-Adèle Inc.
Courtier immobilier agréé

BUREAU RE/MAX EXCLUSIF À VAL-DAVID
2442, de l'Église, Val-David
Tél.: (819) 322-3666
www.etiennesavard.com

Étienne Savard
Agent immobilier affilié

L'ACHAT LOCAL EST PROFITABLE À TOUS!

CLOUTIER & FILS EXCAVATION
1310, route 117, Val-David, 819 322-1421

PIZZA NIKO'S
950, Route 117, Val-David, 819 322-3422

CAPÉLIOS
Bureautique, tenue de livres et payes, récupération taxes sur maisons
Val-David, 819 322-6253 • www.capelios.com

Faites-vous connaître avec Ski-se-Dit.
4 000 lecteurs assidus, chaque mois. 819.322.7969 • ski-se-dit@cgocable.ca

• Plomberie • Chauffage
• Mécanique de tuyauterie
• Gaz naturel • Gaz propane
• Urgence 24 hrs / 7 jrs

Siège social
2456, rue Faubert, Val-David
(Québec) J0T 2N0

TÉL. : 819.217.5535
FAX : 819.320.0198
plomberiemondor@gmail.com
URGENCE: 819-217-5720

Patrick Mondor, PRÉSIDENT

Pm
LOMBERIE
mondor inc.

COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

GRAPHISME • IMPRIMERIE • IMPRESSION NUMÉRIQUE GRAND FORMAT
LETTREGE • ENSEIGNE • BANNIÈRE • AFFICHE • BRODERIE • SÉRIGRAPHIE

SPECIAL

75\$ 1000 cartes d'affaire
1 côté - 4cl - montage en sus

Sérigraphie sur T-SHIRT 1coul. 7,40\$

Commande minimum de 24 t-shirts - G.F. Dos
* Valide pour les mois de octobre et novembre 2009 sur présentation de l'annonce. ** Apportez-nous la soumission (prix raisonnable) d'un compétiteur nous égalons ce prix -10%

Caméléon
PUBLI-DESIGN

PRIX compétitifs!

1184, rue Duquette, Val-David • 819.322.1436 • www.cameleonpublidesign.com